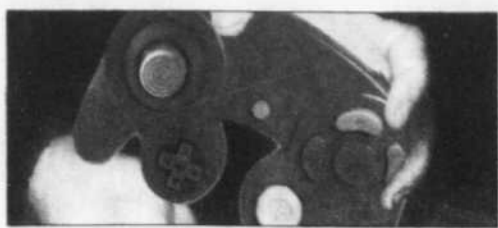


Le « marché » jeunesse, une offensive bien planifiée
Pages C 1, C 4 et C 5



Le défi des campagnes
Pages B 1 et B 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCII N° 274

LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2001

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

George Harrison, 1943-2001

Mort d'avoir été Beatle

Vingt et un ans après John Lennon, assassiné à New York, George Harrison, le « Beatle tranquille », vient de s'éteindre à l'âge de 58 ans, à Los Angeles, après avoir livré une longue bataille contre le cancer. Il s'est éteint jeudi à 13h30 (heure de Los Angeles) au domicile d'un ami, entouré de sa femme Olivia et de leur fils de 24 ans, Dhani, a annoncé Gavin De Becker, un ami de longue date. « Il a quitté ce monde comme il y avait vécu, conscient de l'existence de Dieu, sans crainte de la mort et en paix », selon un communiqué de sa famille. « Il disait souvent: "Tout peut attendre, sauf la quête de Dieu, et aimez-vous les uns les autres." »

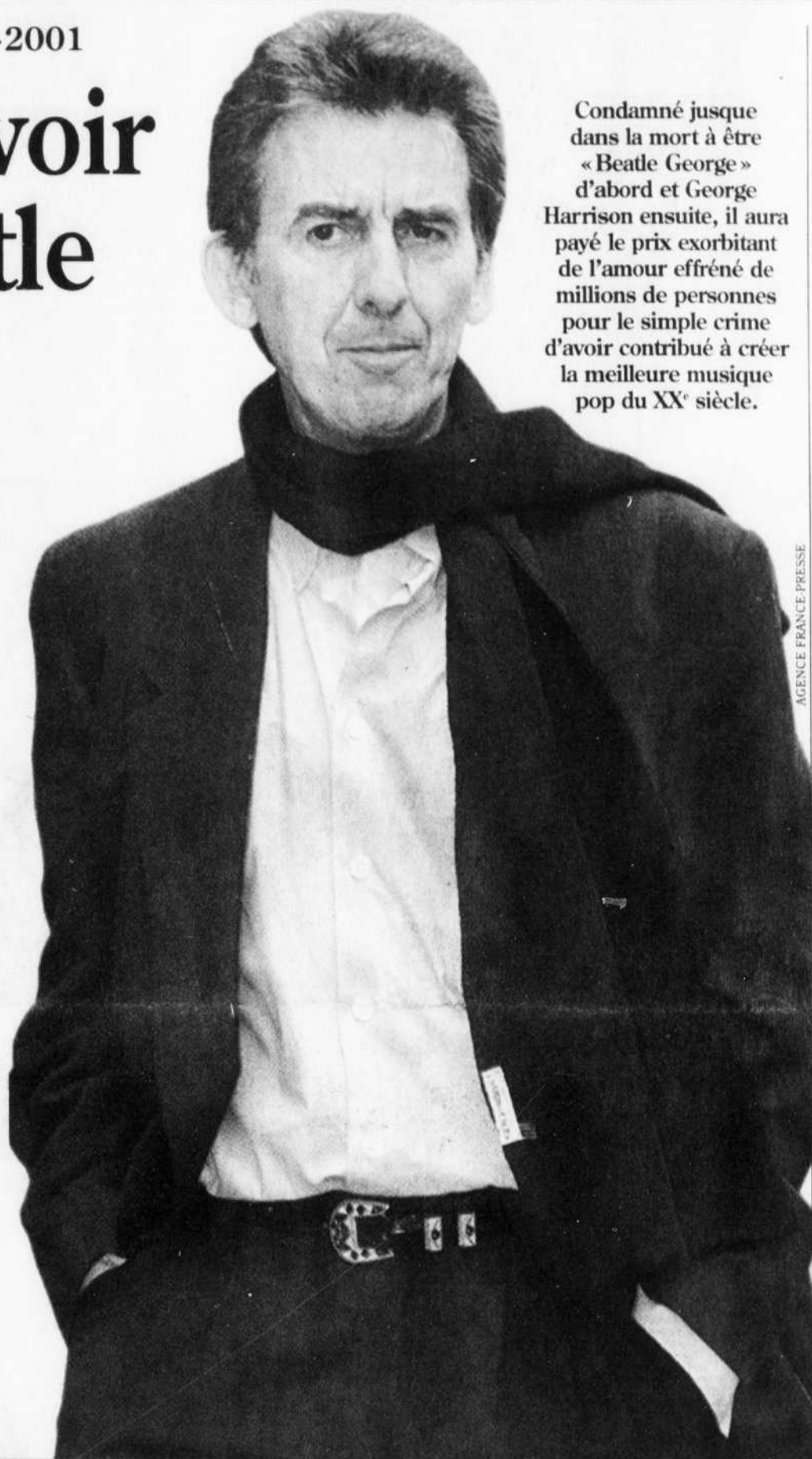
SYLVAIN CORMIER

Lyon — « *Beatle George Is Dead* », titre un tabloïd londonien relayé par la chaîne BBC World, déjà paru alors que j'écris ces lignes à 15h, heure de Lyon, 9h du matin à Montréal. Il n'y a pas quelques heures que l'on sait que George Harrison n'est plus. La viande froide était au frigo, bien sûr. Viande froide: article nécrologique fait à l'avance par les journaux pour cause de célébrité. Le pape, « *Beatle George* », même frigo. Il y a une semaine, un journaliste du *Journal de Montréal*, chargé de saler la viande de « *Beatle George* », m'avait joint. Il avait des questions sur George auxquelles les bios ne répondent pas. Comment se sent un fan, par exemple? J'étais en beau maudit. La semaine d'avant, c'était quelqu'un du *Point* qui voulait savoir si j'étais disponible pour des entrevues: c'était au moment où George recevait l'ultime traitement-choc de chimio à Staten Island, et les salles de nouvelles à travers le monde étaient « en alerte ». Au milieu de l'été dernier, alors que j'étais aux Franco-Folies de Spa, les journaux annonçaient la mort de « *Beatle George* » dans les prochaines heures.

Tout au long du voyage de retour, me disant qu'il était là, 30 000 mètres plus bas, mourant, j'ai fredonné toutes les chansons de George dont je me souvenais. Celles qu'il avait chantées du temps des Beatles, celles de ses 30 ans de carrière en solo, mais aussi celles d'autrui, qu'il aimait et interprétait depuis l'adolescence à Speke, quartier ouvrier de Liverpool. J'en ai eu pour six heures. En commençant par *Hong Kong Blues*, chanson de Hoagy Carmichael que le bambin George, fils de famille nombreuse et de chauffeur d'autobus, aimait tant. Une chanson qu'aimait aussi feu Dédé Fortin, des Colocs, au

VOIR PAGE A 12: HARRISON

■ Autres informations en pages A 4 et A 12



Condamné jusque dans la mort à être « Beatle George » d'abord et George Harrison ensuite, il aura payé le prix exorbitant de l'amour effréné de millions de personnes pour le simple crime d'avoir contribué à créer la meilleure musique pop du XX^e siècle.

La récession est à nos portes

Diminution plus importante que prévu du PIB américain

LE DEVOIR

La récession au Canada apparaît inévitable, même aux yeux du ministre fédéral des Finances, Paul Martin. Pour les trois mois terminés le 30 septembre, le PIB a baissé de 0,2 %. Pour le seul mois de septembre aussi, l'activité économique a perdu du terrain, le PIB cédant 0,8 %, l'une des baisses mensuelles les plus fortes depuis la récession d'il y a 20 ans.

« Ce n'est sûrement pas une surprise vu la confirmation récente d'une récession aux États-Unis et le contrecoup des attaques terroristes du 11 septembre », a commenté Paul Martin. Déjà, jeudi, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, disait s'attendre à ce que le présent trimestre, soit le quatrième, qui échoit le 31 décembre, se solde lui aussi par une décroissance. « Ce serait là, techniquement, la définition d'une récession », a renchéri le ministre des Finances.

Aux États-Unis, les chiffres révisés du PIB marquent une diminution bien plus forte que la baisse de 0,4 % estimée il y a un mois. Cette baisse de 1,1 % sur la période de juillet à septembre constitue la performance la plus mauvaise de l'économie américaine depuis le premier trimestre de 1991, alors que le PIB avait baissé de 2 % en rythme annuel.

■ Nos informations en page B 5

La loi antiterroriste pourrait nuire à un Québec souverain

Ottawa pourrait l'utiliser pour occuper le territoire québécois, dit Serge Ménard

ROBERT DUTRISAC DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, estime réelle la possibilité que le projet de loi fédéral C-42 contre le terrorisme serve un jour à l'occupation du territoire québécois après une déclaration unilatérale d'indépendance.

C'est ce que le ministre a déclaré hier au cours d'un point de presse en commentant le projet de loi omnibus C-42 sur la sécurité publique, déposé la semaine dernière à Ottawa par le ministre des Transports, David Collenette, et modifiant 18 lois fédérales ainsi que le Code criminel. « C'est certainement une possibilité » que cette loi, telle que libellée, serve à l'« occupation injustifiée » du territoire québécois, en tout ou en partie, a-t-il dit, ajoutant « au conditionnel » que cette loi pourrait être utilisée afin de dépêcher l'armée après une déclaration unilatérale d'indépendance qui suivrait un référendum affirmatif sur la souveraineté du Québec. Ottawa pourrait se servir de la loi à des fins politiques, estime M. Ménard.

Cette possibilité est contenue dans les dispositions de l'article 84 et des articles suivants du projet de loi C-42 sur la création de « zones de sécurité militaire », a fait valoir M. Ménard. Une fois adoptée, la loi permettra au ministre de la Défense, de son propre chef, « s'il le juge nécessaire pour les relations

VOIR PAGE A 12: MÉNARD

DENISE BOMBARDIER

Les statistiques de la déprime

■ À lire en page B 10

La maison Notman sera sauvegardée

PAULINE GRAVEL LE DEVOIR

Le site de la maison Notman, édifice classé monument historique, échappera finalement aux assauts du pic et de la pelle que lui réservait le promoteur Pietrantonio avec son projet de construction d'un hôtel de luxe. La ministre d'État à la Culture et aux Communications, Diane Lemieux, a en effet annoncé hier qu'elle n'autorisera pas le projet de ce promoteur qui, a-t-elle déclaré, « n'a jamais fait la démonstration de sa capacité de restaurer adéquatement et de mettre en valeur la maison Notman ».

« Le vif attachement des résidents et des spécialistes aux valeurs architecturale, historique et urbaine du

VOIR PAGE A 12: NOTMAN

INDEX

7 8313 00069 6	Annances..... A 10	Idées..... B 10
	Actualités..... A 2	Monde..... A 9
	Avis publics... A 8	Mots croisés... A 8
	Bourse..... B 8	Météo..... A 10
	Carrières..... B 6	Perspectives... B 1
	Économie..... B 4	Santé..... B 12
	Éditorial..... B 11	Sports..... A 11

Le directeur général de l'UNESCO au Devoir

Diversité culturelle: l'UNESCO ne pourra se substituer à l'OMC

ODILE TREMBLAY LE DEVOIR

N'en déplaise à tous ceux qui souhaitent voir l'UNESCO jouer un rôle d'arbitre dans la délicate question de la diversité culturelle, le directeur général de l'agence des Nations unies, Koïchiro Matsuura, en visite au Québec,

« On ne peut se placer au-dessus de l'OMC, ni comme tribunal d'appel ni comme arbitre »

Koïchiro Matsuura, en poste depuis septembre 1999, était dans nos parages pour inaugurer le nouvel Institut de statistique de l'UNESCO, qui possède désormais son siège social à Montréal.

VOIR PAGE A 12: UNESCO



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

Le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura.



Serge Ménard

HARRAP'S TINTIN AU PAYS DES MOTS

Avec un poster exclusif

HARRAP'S

Dictionnaire illustré de l'anglais

• LES ACTUALITÉS •

Construction de logements

Ottawa et les provinces jettent les bases d'une entente

Il reste à signer des ententes individuelles avec chaque province pour que débutent les mises en chantier

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Ottawa et les provinces ont convenu hier d'un «cadre de référence» pour financer la construction de logements abordables au Canada lors d'une conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de l'habitation qui se tenait depuis deux jours à Québec.

Il reste toutefois à signer des ententes individuelles avec chaque province pour que débutent les mises en chantier. Et si les discussions vont bon train, particulièrement avec le Québec, des points sont encore à négocier. «Les prochaines semaines seront très importantes pour conclure ces négociations bilatérales», a dit hier le ministre fédéral responsable, Alfonso Gagliano.

Les provinces ont obtenu que l'on tienne compte de leurs particularités, ce qui fait qu'elles pourront verser leur part «en espèces ou en nature» — en cédant, par exemple, des terrains pour la construction de logements ou en faisant valoir des programmes déjà existants. La proposition fédérale d'origine, lancée il y a un an, visait plutôt à ce qu'Ottawa verse 680 millions et que les provinces contribuent autant, mais en argent neuf pour de nouveaux projets.

L'accord d'hier permettra de relancer les négocia-

tions avec les provinces, entreprises cet automne mais qui butaient sur les demandes de chacune. Une première entente pourrait être signée dès la semaine prochaine avec la Colombie-Britannique, puis avec le Québec d'ici Noël. La contribution fédérale y sera de 162 millions, celle de Québec, de 105 millions, alors que 57 millions viendront des municipalités.

«Il reste des modalités à régler», a toutefois précisé le ministre Gagliano au *Devoir*. Au nombre de celles-ci se trouve la part que Québec entend consacrer au logement social, soit des loyers de 350 \$ par mois plutôt que les logements dits abordables, à 800 \$ par mois, privilégiés par Ottawa. La ministre québécoise responsable de l'habitation, Louise Harel, souhaite que les trois quarts des 6500 unités à bâtir soient des logements sociaux.

«La flexibilité prévue par le cadre de référence permet un mélange de types de logements si la moyenne des subventions est respectée», a commenté M. Gagliano. «Est-ce que ce sera les trois quarts en logements sociaux? Il y a encore des discussions là-dessus.» Mais les deux ministres se disent confiants. «Je ne peux pas imaginer qu'on nous imposerait de nouvelles contraintes», a soutenu Mme Harel.

La ministre a aussi reconnu, comme l'a divulgué *Le Devoir* hier, qu'il y avait eu des désaccords majeurs à la table de négociations pour trancher qui,

d'Ottawa ou de Québec, aurait le mot final à propos de l'autorisation des projets. Cependant, a-t-elle dit, M. Gagliano s'est engagé à mettre les choses au clair avec son équipe de négociation: «Il a même été convenu qu'on s'appellerait s'il y avait des malentendus.» De son côté, le ministre Gagliano expliquait: «Mes fonctionnaires sont de bons négociateurs, mais quand il y a une impasse, c'est le ministre qui règle.» En conférence de presse, il a clairement dit que les provinces sont les maîtres d'œuvre des projets et que ce sont elles qui les accepteront ou les refuseront.

Le gouvernement fédéral ne finançait plus la construction de logements depuis 1993. L'accord d'hier est donc vu comme un tournant, qui doit toutefois se concrétiser rapidement et être suivi d'autres investissements, disaient hier les groupes communautaires.

Les observateurs, eux, ont salué le fait qu'en dépit des réticences de provinces comme l'Ontario, chacune a finalement accepté d'investir dans le logement pour les revenus les plus bas. Une unanimité politiquement inévitable, compte tenu de la pénurie aiguë de logements qui sévit partout, mais qui n'allait pas de soi. Au point où le ministre Gagliano aurait eu à jouer les rassembleurs tout au cours de la dernière semaine, tant au téléphone que lors de rencontres avec ses homologues dès son arrivée à Québec, jeudi soir.

EN BREF

Procès des Hells: Roy se retire

(Le Devoir) — L'avocate Danièle Roy est prête à se retirer des dossiers de René Charlebois et Guillaume Serra, deux de ses clients, accusés de meurtre pour le compte des Hells Angels, afin d'éviter une situation possible de conflit d'intérêts. Au début de l'opération Printemps, M^{re} Roy représentait à la fois René Charlebois, Guillaume Serra, Gilles Mathieu et Serge Boutin. Or celui-ci est devenu délateur après coup, plaçant M^{re} Roy dans une drôle de situation. Contrairement à ce qu'a déjà écrit *Le Devoir*, M^{re} Roy a cessé de représenter Boutin aussitôt qu'il a choisi de retourner sa veste. Elle reconnaît par contre qu'il est impensable pour elle de représenter Serra et Charlebois dans de telles circonstances. Par l'entremise de son avocat, elle a suggéré hier au juge Réjean Paul d'ordonner la tenue d'un procès séparé pour Gilles Mathieu afin qu'elle puisse continuer à le défendre. La Couronne s'oppose à cette demande, qualifiée de «farfelue» par le procureur André Vincent. Pierre Morneau, l'associé de M^{re} Roy, veut toujours assurer la défense de Normand Robitaille. Son avocat a suggéré qu'il puisse le faire, à condition qu'un autre avocat que lui se charge du contre-interrogatoire de Boutin lors du procès à venir. Le juge Paul fera connaître sa décision dans cette affaire vendredi.

FTQ: Massé reconduit

Québec (PC) — Le président de la FTQ, Henri Massé, et le secrétaire général René Roy ont tous deux été reconduits dans leurs fonctions à l'issue du congrès triennal de la centrale, hier à Québec. Il s'agit du deuxième mandat de M. Massé. Le congrès a notamment été marqué par le retour de quatre syndicats internationaux de la construction qui avaient quitté la FTQ en 1981, dont le célèbre local 144 des plombiers, autrefois dirigée par André Desjardins.



Santé Montréal vous oriente vers les ressources de votre quartier.

Grâce au guide Santé Montréal et au site www.santemontreal.qc.ca, trouvez les renseignements dont vous avez besoin sur les ressources en santé physique et mentale ainsi que sur les services sociaux près de chez vous. Surveillez votre boîte aux lettres, vous recevrez le guide d'ici quelques jours.



www.santemontreal.qc.ca



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

De nouveaux livres pour les écoles
Vingt millions seront consacrés à l'achat de manuelsVALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation a annoncé hier un investissement de 44 millions de dollars qui permettra l'achat de livres, d'éprouvettes et d'ordinateurs pour les écoles québécoises. Une annonce très attendue dans le milieu scolaire: 20 millions seront consacrés à l'achat de manuels «réformés» pour le primaire.

«Cet investissement [...] permettra de mieux outiller les écoles, les enseignantes et les enseignants pour la mise en œuvre du programme de formation de l'école québécoise», a soutenu François Legault lors d'une allocution devant les présidents et directeurs généraux des commissions scolaires. Le ministre est convaincu que cet effort financier permettra d'appuyer «la réussite du plus grand nombre possible d'élèves».

«Quand on nous donne plus d'argent et qu'on peut améliorer les services aux élèves, on est toujours heureux», a précisé le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), André Caron.

Les fonds pour l'achat de nouveaux livres s'inscrivent dans le cadre de la réforme scolaire, qui se poursuivra jusqu'en 2006.

La FCSQ évalue à 250 millions de dollars les coûts de remplacement de tous les manuels de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire.



Les fonds pour l'achat de nouveaux livres s'inscrivent dans le cadre de la réforme scolaire.

«Ces 20 millions pour les manuels sont une petite première étape, mais une étape importante», indique M. Caron.

Il souligne par ailleurs qu'il n'y avait pas urgence, puisque peu de matériel est présentement disponible dans les maisons d'édition. «Si nous avions eu l'argent il y a deux ans, nous n'aurions pas pu

acheter des volumes, puisqu'il n'y en avait pas.»

M. Legault a également indiqué que 13,1 millions serviront à acheter du matériel de laboratoire. Le primaire gèrera 10 millions de ce montant, et cela, afin de développer dès le plus jeune âge un intérêt pour les sciences. Le reste servira à l'aménagement de laboratoires de

chimie et de physique pour les étudiants adultes du secondaire.

Pour fermer le bal, un montant de 11 millions servira à l'achat d'ordinateurs. Le ministre a précisé que cet argent servira à remplacer les appareils achetés il y a cinq ans et à maintenir le ratio d'un ordinateur pour six élèves au primaire et au secondaire.

Au Lac-Saint-Jean

Barrage contre
des minicentralesLOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

La MRC Maria-Chapdelaine, au Lac-Saint-Jean, vient de refuser de développer plus d'une dizaine de projets de minicentrales privées sur son territoire tout en acceptant d'en soumettre deux à un examen public, réservant aussi son jugement définitif à leur endroit.

Cette décision a été prise cette semaine par le conseil de cette MRC dont les pratiques tranchent avec les décisions prises sans consultation publique ailleurs. La MRC Maria-Chapdelaine est en effet une des rares à avoir tenu une véritable consultation publique pour prendre le pouls de sa population. La plupart du temps, ce genre d'exercice ressemble davantage à la vente sous pression d'un projet déjà ficelé par un promoteur privé et une MRC qui l'appuie en échange d'une quote-part sur les bénéfices. Ces ententes, qui prennent techniquement la forme de sociétés en commandite, ont été récemment dénoncées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) comme un véritable conflit d'intérêts pour les MRC, premiers responsables du patrimoine naturel.

La MRC Maria-Chapdelaine a été invitée par Québec en mai dernier, comme toutes les autres, à se prononcer sur l'acceptabilité des 36 projets choisis par le ministère des Ressources naturelles ainsi qu'à examiner la possibilité de développer d'autres sites sur son territoire. Avant de se prononcer, cette MRC a tenu une soirée d'information en juillet, distribué un vidéo d'une trentaine de minutes sur les sites potentiels et organisé en octobre deux soirées de consultation auxquelles ont participé 200 personnes. Elle a reçu 14

mémoires, dont un seul en faveur du projet, déposé par l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), qui regroupe les promoteurs de centrales privées.

La MRC Maria-Chapdelaine a rejeté un site situé à l'île aux Faucons, près de Dolbeau, dix sites potentiels sur la Mistassini (chutes 1 à 10) ainsi que les sites Mb2 et Mb3 sur le même cours d'eau. La MRC a choisi de laisser aller de l'avant, sans pour autant les appuyer, deux autres projets situés l'un sur la rivière Alex, l'autre à la onzième chute de la Mistassini.

Elle a créé un comité pour déterminer la nature de son intérêt dans un éventuel partenariat, de même que les conditions économiques et environnementales qu'il conviendrait d'imposer à un éventuel promoteur.

Cependant, dans la même région, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a lui aussi accepté cette semaine d'aller de l'avant comme partenaire dans cinq projets de petites centrales privées, ce dont elle a avisé le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard. Les rivières touchées seraient la Shipshaw, la Chicoutimi, la Caribou, la Valin ainsi que la rivière des Aulnaies.

Quant au ministre Brassard, il entend toujours «laisser le processus de consultation sur les petites centrales suivre son cours» même si le conseil national du Parti québécois lui a impérativement demandé de décréter un moratoire sur ce programme controversé. L'attachée de presse du ministre, Louise Accolas, minimisait l'impact de ce programme dans une récente entrevue accordée au *Devoir*, précisant qu'il serait surprenant que plus d'une vingtaine des 36 sites proposés fassent l'objet d'un projet concret.

Recherché en France

Ouzghar est libéré
sous caution

Toronto (PC) — Un homme de Hamilton reconnu coupable, en France, d'appartenir à un réseau terroriste ne représente pas une menace pour la population canadienne, a tranché hier un juge ontarien en acceptant de le libérer sous caution.

Le juge Ian Nordheimer a exigé un cautionnement de 5000 \$ et une garantie de 30 000 \$ pour la libération d'Abdellah Ouzghar, et qualifié de «très inquiétant» le processus judiciaire français qui l'avait condamné. «Il n'existe absolument aucune preuve indiquant que le défendeur représente un risque pour la population», a déclaré le juge Nordheimer. Ouzghar est l'un des 24 hommes reconnus coupables en absentia par un tribunal de Paris

d'avoir présumément fait partie de la cellule canadienne d'un groupe de terroristes islamistes algériens.

C'est la deuxième fois en un mois qu'un juge canadien libère sous caution un homme soupçonné ou reconnu coupable, dans un autre pays, d'avoir été lié à un groupe terroriste. Le juge Nordheimer a fait part de réserves concernant le système judiciaire français, qui a condamné Ouzghar in absentia pour avoir présumément aidé à falsifier des passeports et à utiliser de faux passeports, et pour avoir présumément fait partie d'un groupe criminel.

La libération d'Ouzghar est assortie de plusieurs conditions, dont celle de communiquer tous les jours par téléphone avec la GRC.

Ménard ignorait
les plans de Ressam

Québec (PC) — Le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, ignorait le plan du terroriste Ahmed Ressam de faire sauter une bombe à Outremont.

«La police n'a pas jugé que les informations qu'elle avait étaient de nature à commander une action gouvernementale», a expliqué hier le ministre Ménard à sa sortie de l'Assemblée nationale.

Les détails de ce complot ont été révélés jeudi à Vancouver, dans une déclaration du FBI américain. On y apprend que Ressam, un citoyen d'origine algérienne, avait planifié de placer des explosifs dans un camion-citerne et de les faire exploser dans un quartier d'Outremont où on retrouve une forte communauté de juifs hassidiques. «Je n'étais pas au courant. Je

ne tiens pas à être au courant dans les détails des informations qu'ont les policiers. Je dois garder une certaine distance à l'endroit des services de police. Je ne suis pas ministre de l'Intérieur et les enquêtes doivent demeurer le plus secrètes possible», a déclaré le ministre Ménard.

Selon le ministre, le gouvernement n'est informé que dans les «cas graves où les informations peuvent menacer la sécurité publique et demander une intervention du gouvernement».

Mais, dans ce cas-ci, même la police ignorait tout du plan de Ressam. «On ne pouvait pas connaître ces informations à moins de pouvoir lire dans les pensées de Ressam», a-t-il dit. Invité à préciser si la Sûreté du Québec ignorait, M. Ménard a ajouté: «Il est clair que personne d'autre que les conspirateurs le savait.»

GALERIE D'ARTS CONTEMPORAINS

présente

HÉLÈNE GOULET
CHRISTIAN THIBAUT
ŒUVRES RÉCENTES

De 29 novembre au 8 décembre 2001

2165, rue Crescent, 2^e étage, Montréal (Québec) H3G 2C1
Tél.: (514) 844-6711 - Téléc.: (514) 844-0419

ÉCLAT D'ÉTAÏN

1201, AVE. GREENE, WESTMOUNT, QC • TÉL.: 514.935.7713
2051, DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL, QC • TÉL.: 514.288.9933

WATERMAN

Expert 2000

Nouvelles couleurs 2000

- Bleu ardoise
- Cuivre métallique
- Champagne

Couleurs régulières à partir de 99\$

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

BOUTIQUE DU **Stylo**

- 977, rue Sainte-Catherine Ouest
- Montréal (niveau métro à la Maison Simons)
- Carrefour Laval - Promenades Saint-Bruno
- Mail Champlain, Brassard
- Place Laurier (Sainte-Foy)

Tél.: (514) 284-1295

www.stylo.qc.ca

Olivieri
librairie • bistro

LECTURES

Marc André Brouillette,
auteur de
Vent devant

Antonio D'Alfonso,
auteur de
Comment ça se passe

Robert Melançon,
auteur de
Le dessinateur

EDITIONS DU **NOROÏT**
30 ans de poésie

5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
Tél.: 514-739-3639
Fax: 514-739-3630
service@librairieolivieri.com

Dimanche 2 décembre 16 h
Réservations: 739-3639

Brunch au Bistro de 11 h à 17 h



La Lincoln LS 2002.

Définissez votre luxe.

• Moteur V6 3 L DACT de 220 ch • Transmission automatique 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo avec sonorisation haut niveau, chargeur de 6 DC • Sacs gonflables latéraux pour le conducteur et le passager avant • Sièges en cuir • Sièges avant chauffants • Climatisation à commande automatique de la température • Antipatinage à toutes les vitesses • Entretien périodique sans frais additionnels

595 \$* Location 36 mois
Mise de fonds de 4295 \$
Transport inclus

LINCOLN
LUXE & LAMERCIER

VOS CONCESSIONNAIRES FORD-LINCOLN DU QUÉBEC

*Transport inclus. Dépôt de sécurité de 700 \$, mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,10 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. L'offre ne s'applique qu'aux résidents canadiens. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

• LES ACTUALITÉS •

Le « Beatle tranquille » est mort en paix

ASSOCIATED PRESS
PRESSE CANADIENNE

Les fans des Beatles sont de nouveau orphelins. Vingt et un ans après John Lennon, assassiné à New York, George Harrison, le « Beatle tranquille », vient de s'éteindre à l'âge de 58 ans, à Los Angeles, après avoir livré une longue bataille contre le cancer.

Avec la disparition du guitariste qui avait ajouté une touche de spiritualité orientale à la magie intemporelle des Fab Four et signé quelques-unes de leurs plus belles compositions, une nouvelle page de l'histoire de la musique pop se tourne et, désormais, Paul McCartney et Ringo Starr sont les seuls représentants encore en vie du groupe mythique.

Harrison s'est éteint vendredi matin au domicile d'un ami, entouré de sa femme Olivia et de leur fils de 24 ans, Dhani, a annoncé Gavin De Becker, un ami de longue date. « Il a quitté ce monde comme il y avait vécu, conscient de l'existence de Dieu, sans crainte de la mort et en paix », selon un communiqué de sa famille. « Il disait souvent: "Tout peut attendre, sauf la quête de Dieu, et aimez-vous les uns les autres." »

On ignore pour l'instant si des funérailles publiques seront célébrées. D'après Gavin De Becker, une cérémonie privée a déjà eu lieu. Mais les hommages se sont multipliés hier dès l'annonce de sa mort, chargés d'émotion. Hommage de ses anciens acolytes mais aussi de fans à New York ou devant son manoir près de Londres, ainsi que de la municipalité de Liverpool, où les drapeaux ont été mis en berne. « C'était un homme adorable, très

courageux, doté d'un merveilleux sens de l'humour », a souligné Paul McCartney, qui le considérait comme son « petit frère ». « Je me souviens des merveilleux moments que nous avons passés ensemble et je voudrais me souvenir de lui comme cela parce que je sais qu'il aurait voulu que l'on se souvienne de lui comme cela », a dit McCartney. « C'est un grand bonhomme, plein d'amour pour l'humanité. C'est un grand homme. Il manquera durement à tout le monde. »

Ringo Starr a quant à lui salué son « sens de l'amour », « de la musique » et du « rire ». « Je l'aimais beaucoup et il me manquera énormément. » Le premier ministre britannique Tony Blair a souligné qu'il était non seulement « un musicien et un artiste de grande classe » mais un homme qui avait accompli un « immense travail sur le plan caritatif », tandis que le palais de Buckingham faisait savoir que la reine Elizabeth II était « attristée » par son décès.

C'est en 1998 qu'Harrison, gros fumeur, avait révélé qu'il était souffrant pour un cancer de la gorge.

Connu comme le Beatle « tranquille », Harrison apporta un calme vital au groupe. Mais s'il fut le plus discret des Fab Four, il n'en eut pas moins une grande influence sur le groupe de Liverpool, où il était né le 25 février 1943 dans une famille de quatre enfants. « De l'extérieur, George n'est pas un mystère, et pourtant, le mystère en lui est immense », avait fait observer Lennon en 1968.

Ainsi Harrison fut-il celui qui introduisit de nouveaux instruments dans la musique des Beatles, à savoir le sitar indien, comme dans *Within You, Without You* sur *Sergeant Pepper's*, après avoir rencontré Ravi Shankar. Cette rencontre

avait eu lieu grâce à sa première épouse, Patti Boyd (ultérieurement Mme Eric Clapton), dont il divorça en 1977 pour épouser Olivia Arias un an plus tard. Il entraîna aussi les Beatles auprès du gourou Maharishi Mahesh Yogi et fut l'un des artisans de l'engouement des jeunes Occidentaux pour l'Inde.

Tout au long de sa vie, il préféra le statut de musicien à celui de star. Il dit dans son autobiographie *I, Me, Mine*, parue en 1979, combien les aspects hystériques de la Beatlemania lui étaient pénibles.

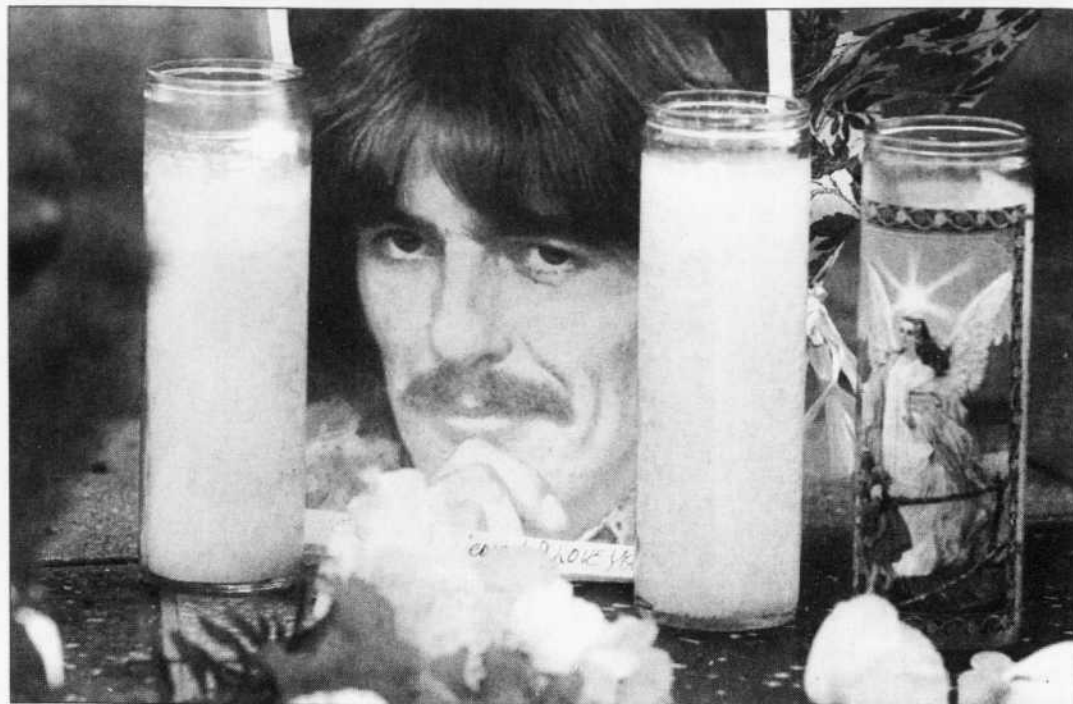
Solo

Après la rupture de la formation, où il se sentait à l'étroit, Harrison entreprit une carrière solo, remportant un grand succès avec son triple album *All Things Must Pass*, en 1970, et enregistrant plusieurs disques plus ou moins réussis comme *Gone With a Wind* en 1987 et *Cloud Nine* cinq ans plus tard.

La musique servit également de tremplin à ses ambitions caritatives, notamment les deux concerts pour le Bangladesh donnés à New York en 1971, préludes aux futures grands-messes à but humanitaire.

Après avoir composé en 1968 la bande originale de *Wonderwall*, il se tourna aussi vers le cinéma, produisant plusieurs films tels *Life of Brian* des Monty Python et *Mona Lisa*. George Harrison, qui engrangeait toujours les fruits du trésor Beatle grâce à la compilation *I*, sortie l'an dernier, jouait la musique actuelle « vraiment bizarre ». En octobre, en Suisse, il avait enregistré une nouvelle chanson coécrite avec son fils, *Horse To The Water*, avec le pianiste britannique Jools Holland.

Pour John Chambers, de la Li-



MIKE BLAKE REUTERS

Dès l'annonce de la mort de George Harrison, ses admirateurs se sont précipités sur Hollywood Boulevard, à Los Angeles, avec des fleurs, des bougies et des photographies pour un dernier hommage.

verpool Beatles Appreciation Society, sa disparition signe définitivement « la fin d'un rêve », celui d'une réunion de trois des ex-Fab Four.

Réactions au Québec

À Montréal, l'animateur Claude Rajotte a eu « un pincement au cœur » en apprenant, hier matin, le décès de George Harrison. « J'étais en train de pratiquer mes critiques et j'ai eu comme un trou d'une minute qui est venu naturellement », a raconté l'animateur de MusiquePlus (té-

lévision) et de CHOM-FM (radio anglaise). Claude Rajotte, renommé pour sa grande connaissance de la musique rock et alternative, a avoué d'emblée: « C'est mon groupe préféré, les Beatles, et j'aimais bien George Harrison. C'était quelqu'un qui avait l'air tellement sympathique. C'est peut-être, avec John Lennon, le plus philosophe des Beatles, le plus terre à terre. » Sur les ondes de Radio-Canada, le musicien Gilles Valiquette a décrit George Harrison comme « un perfectionniste » qui

s'est intéressé à beaucoup d'autres choses que la guitare, comme le sitar et le synthétiseur, des instruments de musique moins courants.

Le vice-président et directeur général de MusiquePlus et MusiMax, Pierre Marchand, a résumé ainsi l'importance du décès de George Harrison. « Avec ce triste événement, l'histoire musicale des baby-boomers s'immortalise un peu plus. »

La chaîne musicale MusiMax lui consacrera une grande partie de sa programmation aujourd'hui.

Les Rendez-vous québécois
de la citoyenneté

Félicitations

aux récipiendaires et aux lauréats 2001!

Hommage au civisme



De gauche à droite : M. André Boulerice, secrétaire d'État à l'Accueil et à l'intégration des immigrants, M. Michel Mongrain, M. Mathieu Cusson, M. Emilien Bouffard et M. Joseph Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration

Le gouvernement du Québec a décerné trois médailles du civisme à des personnes qui ont accompli un acte de civisme dans des circonstances périlleuses.

Émilien Bouffard (Bas-Saint-Laurent);
Mathieu Cusson (Montréal);
Michel Mongrain (Mauricie).

La mention d'honneur du civisme a aussi été décernée à 21 personnes qui ont accompli un acte de courage ou de dévouement dans des circonstances difficiles.

Henri Barnabé (Montréal); Gaétan Beaudet (Montréal); Philippe Beaudoin (Chaudière-Appalaches); Guy Beaufort (Lanaudière); Marc-Antoine Bélanger (Capitale-Nationale); Jean-Guy Bertrand (Montréal); Yves Blackburn (Saguenay-Lac-Saint-Jean); François Bourgeois (Outaouais); Robert Campbell (Montréal); Philippe Côté (Estrie); Rémi Côté (Laval); Rémi Daigle (Montréal); Jérôme Drolet (Capitale-Nationale); François Dubé (Montréal); Gilles-Charles Gosselin (Capitale-Nationale); Gilles Harvey (Capitale-Nationale); Louise Hurteau (Montréal); Robert Jr Jodoin (Montréal); Yvan Lequin (Montréal); Germain Maltais (Capitale-Nationale); François Robitaille (Capitale-Nationale).

Les Prix québécois de la citoyenneté



De gauche à droite : M. Shah Ismatullah Habibi, M. André Dudemaine, Mme Francine Lelièvre, M. Luc Arvisais, président du jury du Prix pour les entreprises et les organismes publics, M. Joseph Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration, M. André Boulerice, secrétaire d'État à l'Accueil et à l'intégration des immigrants, M. Michel Laporte, M. Stanley Volant, président du jury des Prix Jacques-Couture, Claire-Bonenfant et Anne-Greenup, Sœur Denise Lainé, honorée pour ses 50 ans d'action auprès des immigrants, M. Michel Leclerc, Mme Hélène Ricard, M. Raymond Brouillette, premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. André Michel et M. Michel Sarrazin.

Le Prix Jacques-Couture pour le rapprochement interculturel

- catégorie « personnes » : Shah Ismatullah Habibi
- catégorie « organismes communautaires » : Terres en vues (André Dudemaine) et Pointe-à-Callière (Francine Lelièvre)

Le Prix Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques

- catégorie « personnes » : Michel Laporte
- catégorie « organismes communautaires » : Départ Jeunesse (Hélène Ricard)

Le Prix Anne-Greenup pour la lutte contre le racisme et la promotion de la participation civique

- catégorie « personnes » : André Michel
- catégorie « organismes communautaires » : Centre R.I.R.E. 2000 (Michel Leclerc)

Le Prix pour les entreprises et les organismes publics pour les actions ou les efforts consentis par des entreprises et des organismes publics en matière :

- d'accès à l'égalité en emploi : Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal (Michel Sarrazin)

Site Internet :
www.mrci.gouv.qc.caRelations
avec les citoyens
et immigration

Québec

Tous les samedis

Gratuit dans Le Devoir...

LE GUIDE DE LA TÉLÉVISION
ET DES SORTIES!TOCI
TOCI
TOCI!

Quelques dates

Voici quelques dates importantes dans la vie de George Harrison.

■ 25 février 1943: naissance de George Harrison à Liverpool, en Angleterre.

■ Août 1958: il rejoint The Quarrymen, un groupe qui comprend déjà Paul McCartney et John Lennon.

■ 1959: il forme les Silver Beatles avec McCartney, Lennon et Stuart Sutcliffe.

■ Août 1960: le groupe maintenant appelé The Beatles se rend en Allemagne et connaît beaucoup de succès.

■ 9 mai 1962: le producteur George Martin, d'EMI, signe le premier contrat d'enregistrement du groupe.

■ Octobre 1962: le premier simple des Beatles, *Love Me Do*, atteint le top-20 en Grande-Bretagne.

■ Février 1963: *Please Please Me* devient le premier numéro un des Beatles en Grande-Bretagne.

■ 23 décembre 1963: *I Want To Hold Your Hand* est le premier simple diffusé aux États-Unis. Il arrive en tête du Billboard quelques semaines plus tard.

■ Février 1964: les Beatles font leur apparition au *Ed Sullivan Show* et deviennent rapidement le groupe le plus populaire en Amérique.

■ Juillet 1964: sortie du premier film des Beatles, *A Hard Day's Night*.

■ 21 janvier 1966: premier mariage de Harrison avec Patti Boyd.

■ 29 août 1966: les Beatles jouent leur dernier spectacle au Candlestick Park, à San Francisco.

■ 1967: sortie de l'album *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band*.

■ 1969: la chanson *Something*, de Harrison, atteint la tête des palmarès aux États-Unis, pour les Beatles.

■ 10 avril 1970: Paul McCartney annonce qu'il quitte les Beatles, provoquant la rupture du groupe.

■ 1970: Harrison lance son premier album solo, *All Things Must Pass*.

■ 1^{er} août 1971: le Concert pour le Bangladesh est présenté au Madison Square Garden.

■ 2 novembre 1974: Harrison devient le premier ex-Beatle à réaliser une tournée mondiale en solo.

■ 1979: il met sur pied Handmade Films afin de produire un film pour les Monty Python.

■ Juillet 1981: l'hommage de Harrison à John Lennon, *All These Years Ago*, atteint la deuxième place aux États-Unis.

■ Janvier 1988: il atteint la première place aux États-Unis avec le succès *Got My Mind Set On You*.

■ Novembre 1988: Harrison forme les Travelling Wilburys avec Roy Orbison, Tom Petty, Bob Dylan et Jeff Lynne.

■ Juin 1998: Harrison dévoile qu'il a subi des traitements contre un cancer de la gorge.

■ 30 décembre 1999: George Harrison est poignardé à plusieurs reprises par un déséquilibre mental dans son domicile près de Londres. Un poumon est gravement touché.

■ 9 juillet 2001: confirmation d'un traitement de radiothérapie contre le cancer, en Suisse.

■ 29 novembre 2001: George Harrison meurt du cancer.

Associated Press

• LES ACTUALITÉS •

Accès à l'égalité

Les technos remplissent leur contrat

Les femmes et les minorités visibles sont bien représentées

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les entreprises de haute technologie qui sont sous contrat avec le gouvernement du Québec se démarquent au chapitre de l'embauche de femmes et de membres des minorités visibles.

Une convergence de facteurs pourrait expliquer cette situation. D'abord, beaucoup de gens issus des minorités visibles ont une spécialisation dans les domaines du génie et des sciences appliquées. Or, dans les entreprises des secteurs de pointe (informatique, télécommunications, aéronautique, matériel de transport, produits électroniques et génie-conseil), on note la

présence de minorités visibles, notamment à des postes d'encadrement et de gestion. De plus, ces entreprises font affaire sur les marchés internationaux et verraient peut-être ainsi un avantage à avoir une main-d'œuvre diversifiée.

Il ne s'agit toutefois pas de l'hypothèse soulevée par la professeure Marie-Thérèse Chicha, de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, pour expliquer la performance relative de ces entreprises. Mme Chicha a réalisé une étude auprès de l'ensemble des entreprises qui s'étaient engagées en 1998 à atteindre une représentation équitable au sein de leurs effectifs.

Les résultats du programme

d'accès à l'égalité demeurent toutefois limités pour l'ensemble des entreprises de 100 employés et plus et ayant un contrat ou une subvention d'une valeur d'au moins 100 000 \$ avec Québec. Depuis douze ans qu'existe l'obligation pour ces entreprises d'ouvrir leurs portes aux femmes, aux minorités visibles et aux autochtones, seulement deux sur 219 ont atteint leurs objectifs de recrutement, comme le révélait le Devoir jeudi.

Les chiffres contenus dans le rapport annuel 2000 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de laquelle relève le programme d'obligation contractuelle adopté par le gouvernement en 1989,

son révélateurs. Les entreprises ne sont pas pressées d'atteindre leurs objectifs, étalant le programme jusqu'à sept et parfois même huit ans.

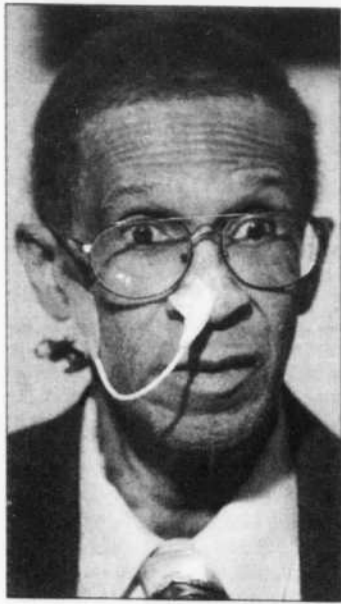
«Ça me désole d'autant plus qu'il y a actuellement un back-lash à l'égard des programmes en général. On dit que les programmes désavantagent la majorité, comme s'il suffisait d'être une femme ou issu d'une minorité visible pour avoir un poste. [...] Cela entraîne des perceptions très négatives alors qu'en réalité, les travailleurs de la majorité continuent d'avoir un avantage très substantiel. Les minorités et les femmes rament encore beaucoup», soutient Mme Chicha.

Elle note aussi que la Commis-

sion des droits de la personne n'a fait de bilan du programme que neuf ans après sa mise en place. «La commission aurait pu, après cinq ans de l'entrée en vigueur du programme, donner une idée d'où l'on s'en allait. Elle a tardé. C'est le symptôme qu'il n'y avait pas grand-chose qui se faisait et que c'était embarrassant», dit-elle.

Il demeure que les entreprises de haute technologie, qui représentent le quart des fournisseurs de biens et services du gouvernement, ont des pratiques de recrutement progressistes.

Lors d'embauches, elles ont recours à de la publicité dans les journaux de communautés ethniques, par exemple.



Robert Tools

Mort du premier patient doté d'un AbioCor

REUTERS

Louisville, Kentucky — Le premier patient doté d'un cœur artificiel entièrement autonome a succombé hier à une hémorragie interne, ont fait savoir ses médecins.

Robert Tools, auquel les chirurgiens de l'hôpital de Louisville avaient implanté ce cœur artificiel le 2 juillet dernier, était sujet à des problèmes persistants de coagulation qui ont provoqué cette hémorragie, ont-ils indiqué. Avant l'opération, les médecins avaient évalué à un mois les chances de survie du patient, âgé de 59 ans.

Cette hémorragie était sans rapport avec l'embolie dont Tools avait été victime le 11 novembre, avaient auparavant précisé les médecins, ajoutant que le fonctionnement du cœur artificiel n'était pas non plus en cause.

Mercredi, le sixième patient doté comme Tools de cet appareil a lui aussi succombé à une hémorragie interne.

Le cœur artificiel entièrement autonome (baptisé AbioCor) n'est encore qu'en phase expérimentale. Malgré cela, la Food and Drug Administration a donné lundi son feu vert à cinq nouvelles greffes.

Les patients choisis pour ces implantations expérimentales n'ont guère plus d'un mois à vivre et ne peuvent espérer aucune autre solution thérapeutique.

Si l'expérience s'avère concluante, le cœur artificiel pourrait changer le sort de milliers de patients qui meurent chaque année en attendant une hypothétique transplantation cardiaque.

200 motards rouleront pour les Bandidos

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Environ 200 motards célèbrent aujourd'hui à Kingston leur adhésion officielle aux Bandidos, l'un des trois plus importants groupes de motards criminels sur la planète avec les Hells Angels et les Outlaws.

Les Outlaws ont finalement obtenu leurs «couleurs» après un an de mise à l'épreuve. Ils appartiennent désormais aux Bandidos, une information confir-

mée hier par une source proche du groupe.

Pour le moment, les Bandidos sont implantés au Québec, soit à Montréal et dans la Vieille Capitale, ainsi qu'en Ontario, soit à Toronto et à Kingston. Après avoir complété avec succès leur période de mise à l'épreuve, ils bénéficient maintenant d'un statut autonome par rapport à la branche principale, située aux États-Unis.

Cette promotion complète la transformation des Rock Machine en un groupe criminel structuré

et hiérarchisé. À l'origine, les Rock Machine ne constituaient qu'une association de trafiquants qui n'appréciaient pas la cupidité des Hells Angels dans le partage des profits de la drogue et qui désiraient faire bande à part.

Ce groupe, une sorte d'alliance de revendeurs indépendants, a vu le jour en 1990 à l'initiative des frères Salvatore et Giovanni Cazzetta. Le monde est petit, dit l'adage. C'est encore plus vrai dans le milieu criminel. Dans les années 80, Salvatore Cazzetta était le frère

d'armes de Maurice Boucher au sein des SS. Lors de la dissolution de ce gang de l'est de Montréal, Cazzetta a refusé de rejoindre les Hells Angels à l'instar de Boucher.

Hells Angels et Rock Machine se sont partagés les lucratifs marchés de la revente de la drogue dans le Grand Montréal jusqu'à la fin de 1993. Mais les frictions sont devenues insoutenables pour les filiales des Hells Angels comme les Rockers et les Evil Ones. Après environ trois ans de tolérance, les Hells Angels ont finalement décl-

ré la guerre aux Rock Machine.

L'emprisonnement des frères Cazzetta pour trafic de drogue a préparé le terrain à la guerre, même si le premier coup de semonce est venu des Rock Machine, le 13 juillet 1994, avec l'assassinat de Pierre Daoust, un sympathisant des Hells Angels. À ce jour, la guerre des motards a fait quelque 160 victimes, la plupart au sein des Bandidos et de leurs associés. Le conflit n'est toujours pas terminé, a indiqué la source proche du groupe.



15% à 30% de rabais

à l'achat d'une caisse de bouteilles identiques d'un produit spécialement identifié.



www.saq.com

La modération a bien meilleur goût. EducValcool

18+

18 ans et plus. Quantités limitées. Comptoirs Vin en vrac exclus. Offre disponible sur SAQ.com. Applicable seulement sur une caisse d'un même produit spécialement identifié. Caisses en bois non disponibles. Les produits annoncés ne sont pas offerts dans toutes les succursales.



EN BREF

Papetière condamnée

(Le Devoir) — La papetière Emballages Stone inc., une société de New Richmond, en Gaspésie, maintenant connue sous le nom d'Emballages Smurfit-Stone Canada inc., vient d'être condamnée à une amende et à des frais exceptionnels de 571 310 \$ pour 23 infractions à la loi et à des règlements de nature environnementale. La papetière a plaidé coupable aux 23 chefs d'accusation, notamment pour avoir fait défaut de transmettre le suivi de ses effluents au ministère de l'Environnement et dépassé à plusieurs occasions les normes réglementaires de rejets aquatiques. Parmi les infractions reprochées aux Emballages Stone, on note tout particulièrement des rejets d'eaux de lixiviation provenant du site d'enfouissement des déchets de sa fabrique en septembre 1998 et en février 1999. La compagnie a aussi reconnu avoir dépassé la norme sur les rejets de matières en suspension dans un milieu aquatique à 17 reprises entre le 3 et le 19 juillet 1998.

Jean-Étienne Poirier Cent jours sous le ciel de la Mongolie



Jean-Étienne Poirier a séjourné en Mongolie afin de participer à la mise sur pied d'une école de cirque pour jeunes en difficulté. Ce regard de l'intérieur, dans un univers où la tendresse côtoie la cruauté, donne à cet ouvrage une perspective qui transcende les frontières culturelles.

SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Monopole accordé à l'Union des producteurs agricoles

L'Union paysanne est prête à aller devant l'ONU

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Saint-Germain-de-Kamouraska — À peine créée, l'Union paysanne se dit déjà prête à se rendre jusque devant les Nations unies

pour faire valoir son droit de représenter les agriculteurs envers et contre le monopole accordé à l'Union des producteurs agricoles (UPA) dans ce secteur au Québec. «On ira devant la Commission des droits de l'homme à Genève s'il

le faut», a prévenu hier le porte-parole de l'Union paysanne, Roméo Bouchard. «[Le célèbre militant français] José Bové nous a même offert les services de son avocat, qui a déjà gagné cette cause devant la commission.»

La déclaration s'est valu un tonnerre d'applaudissements dans la salle communautaire du petit village de Saint-Germain-de-Kamouraska, où s'étaient entassés quelque 200 militants dans le cadre du congrès de fondation de

la nouvelle association. Son premier objectif, au cours des prochains mois, sera de faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte enfin une politique rurale. «Qu'est-ce qu'on veut?», a demandé un autre porte-parole, Maxime Laplante. «L'occupation du territoire et la souveraineté alimentaire ou l'exportation agricole et la destruction, à terme, du territoire?»

On exigera aussi une révision des programmes d'aide gouvernementale en faveur des petites fermes familiales. «À l'heure actuelle, plus une entreprise est grosse, plus elle reçoit d'argent», a dénoncé Maxime Laplante.

Créée en réaction au «lobby de l'industrie agroalimentaire et de la mondialisation», la coalition de petits producteurs et de consommateurs, qui revendique près de 1000 membres, réclame le droit de siéger au même titre que l'UPA à tous les organismes de gestion du monde agricole québécois. «Tout le monde mange. Et puis, quand on paye la moitié du salaire de ceux qui produisent ce que l'on mange, on devrait avoir notre mot à dire là-dessus», a déclaré Roméo Bouchard.

Le premier «syndicat citoyen»

La journée d'hier a été consacrée à établir les règles de fonctionnement et le financement de l'organisation, qualifiée de «syndicat citoyen». Constitué d'une majorité de petits producteurs mais aussi de personnes travaillant dans des secteurs connexes, de représentants de groupes environnementaux et de simples citoyens, le groupe de militants a résolument tourné le dos au mode d'organisation traditionnel de ce genre de syndicat en accordant à chacun des membres individuels les mêmes droits et les mêmes pouvoirs, sur la base du principe «une personne, un vote».

Cela n'empêcherait pas l'Union paysanne de piloter certains dossiers qui touchent au premier chef les producteurs agricoles, précise-t-on, en ce qui concerne les programmes d'assurance agricole, par exemple. Mais l'objectif principal consistera à redonner voix à

«tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes».

Se donnant l'objectif de compter au moins 2000 membres dans ses rangs l'an prochain, le nouveau syndicat souhaite créer des conseils régionaux dans chacune des 17 régions administratives du Québec afin de s'assurer une meilleure représentativité et de faciliter l'élaboration d'actions mieux collées aux besoins locaux. Tous feront la promotion d'une vision paysanne de la campagne, c'est-à-dire basée sur une agriculture axée sur l'autosuffisance alimentaire et l'occupation du territoire. On cherchera à encourager les méthodes de culture biologiques et non polluantes et à décourager l'exportation de produits qui viendraient fatalement concurrencer ceux de paysans étrangers.

Réunis dans un petit village du Bas-Saint-Laurent devenu un phare du renouveau rural depuis qu'une grande porcherie s'y est installée, il y a quelques années, en dépit de l'opposition des citoyens, les membres de l'Union paysanne se pencheront aujourd'hui sur les priorités d'action qu'ils entendent donner à leur mouvement. Prenant la mesure de la tâche qui les attend, ils étudieront le projet de lancement d'un journal bimensuel susceptible de les faire mieux connaître et d'attirer de nouveaux membres. Ils discuteront aussi de la création d'un «marché paysan» virtuel qui permettra à des producteurs, grâce à leur site Internet, d'annoncer leurs entreprises et même de vendre leurs produits en ligne. Il ne leur restera plus, demain, qu'à élire leur exécutif.

Hier, en tout cas, on ne doutait pas d'être en train d'écrire une page d'histoire. «Je suis pas mal convaincu qu'on est le premier syndicat du genre au Québec», a déclaré Roméo Bouchard. Le jour où on vaudra faire la même chose dans l'éducation et la santé, on commencera enfin à donner la parole aux gens et à définir ces secteurs en fonction d'autres besoins que seulement ceux de deux ou trois syndicats corporatifs.»

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

Campagne de vaccination gratuite contre la

GRIPPE

pour les 60 ans ou plus et les personnes à risque

Faites-vous vacciner!

C'est le moyen le plus efficace de vous protéger contre la grippe.

Ce qu'il faut savoir:

- On peut mourir d'une grippe.
- La grippe est contagieuse. Tout le monde peut l'attraper et la transmettre.
- La grippe et le rhume, c'est différent. Le vaccin est efficace contre la grippe, mais il ne protège pas contre le rhume ni contre d'autres infections respiratoires.
- On peut prévenir la grippe en se faisant vacciner tous les automnes.
- Le vaccin ne donne jamais la grippe, car il ne contient aucun virus vivant.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère que la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe.

www.msss.gouv.qc.ca/grippe

Santé
et Services sociaux
Québec

Le recteur de l'UDM sert une mise en garde à Legault

PRESSE CANADIENNE

Le recteur de l'Université de Montréal (UDM), Robert Lacroix, met en garde le ministre de l'Éducation, François Legault, du péril institutionnel qu'il courrait et du péril institutionnel qu'il ferait courir aux universités s'il passait outre à ses engagements financiers contenus dans les contrats de performance le liant aux universités.

Le recteur Lacroix est prêt à reconnaître que la situation économique s'est dégradée et que les recettes gouvernementales sont en chute libre.

Et il donne raison au premier ministre Landry qui, tout récemment à l'Assemblée nationale, soutenait que s'il y a un recteur d'université capable de comprendre la situation, c'est celui de l'Université de Montréal, un économiste.

Cependant, a signalé M. Lacroix, pour la première fois dans l'histoire des relations Québec-universités, il s'est signé des contrats de performance d'une durée de trois ans qui sont au milieu de leur deuxième année.

«Remettre ça en cause du côté gouvernemental donnerait raison à ceux qui disaient qu'on n'avait pas raison de signer avec le gouvernement parce qu'il ne respecterait pas ses engagements.»

«Ce serait extrêmement difficile par la suite pour un ministre de l'Éducation de demander aux universités de s'embarquer dans une relation à long terme avec lui», a-t-il averti.

Le recteur recommande donc aux élus de mener une analyse sur les coûts et les bénéfices et de se demander s'il vaut bien la peine de rogner quelques millions de dollars et de remettre en cause ce qui a été péniblement construit.

«C'a été une très grande victoire pour François Legault d'arriver à établir de tels contrats. Les remettre en cause, compte tenu du contexte dans lequel ils ont été signés, fait qu'il risque de voir disparaître ce qu'il croit probablement avoir réalisé de mieux dans son mandat.»

«Je pense qu'un ministre y pense beaucoup quand il voit arriver une chose comme ça. Un gouvernement doit y penser aussi», a poursuivi le recteur.

Chevrette est formel

Le sel est vital pour l'entretien des routes

Québec (PC) — Interdire l'utilisation des sels de voirie sur les routes serait «préjudiciable» pour le Québec. C'est «inacceptable», estime le ministre québécois des Transports, Guy Chevrette.

Ce dernier a critiqué hier avec sévérité le projet fédéral de contrôle et de gestion des sels de voirie épanchés sur les routes sous prétexte que ce procédé est dommageable pour l'environnement. «Il n'y a aucun substitut connu au sel de déglacage. J'espère que Jean Chrétien ne passera pas la farce jusqu'à nous proposer du poivre de Cayenne en substitut», a ironisé M. Chevrette.

Le ministre estime que le Québec «a fait ses devoirs» avant de se lancer dans l'utilisation massive des sels de voirie sur les routes. Ainsi, on fait quelque 500 tests chaque année sur les conséquences de cette utilisation. De plus, l'entreposage de ce produit est fait de façon sécuritaire, a raconté M. Chevrette. Enfin, une réglementation encadre la

façon de disposer de la neige usée.

Le ministre a aussi noté le fait que le projet fédéral est rendu public au moment de la première grosse tempête de neige à avoir paralysé le Québec cet hiver. «Veulent-ils à tout prix faire paniquer la population lors d'une tempête?», a-t-il demandé. La décision du gouvernement québécois sera plutôt de «prendre ses responsabilités, d'entretenir correctement les routes et de garantir la sécurité des citoyens», a statué le ministre des Transports. Il a reconnu que l'utilisation du sel de déglacage pouvait poser des problèmes environnementaux même s'il n'est pas nocif pour les personnes.

«Mais j'aime mieux gérer un problème environnemental que de gérer des catastrophes humaines sur nos routes», a-t-il affirmé. Le gros bon sens nous dit que tant qu'on n'aura pas trouvé une alternative valable, il est impensable d'appliquer une telle solution [visant à interdire le sel].»

LE DEVOIR

LE MONDE

D'abord,
que tout aille
bien là-hautEndeavour ne partira
vers l'ISS que mardi

AGENCE FRANCE-PRESSE

Cap Canaveral — La NASA a reporté à mardi le lancement d'Endeavour, pour ne pas mélanger cette mission de la navette spatiale avec une sortie dans l'espace sur la Station spatiale internationale (ISS) visant à régler un problème d'arrimage du vaisseau russe Progress.

La sortie dans l'espace est prévue pour commencer lundi à 8h30. Une fois achevée, cette sortie d'environ quatre heures fera l'objet d'une réunion des responsables de mission de la NASA dans la nuit de lundi à mardi pour prendre l'ultime décision de lancement de la navette Endeavour mardi.

Cette date de lancement « nous permettra d'avoir une vision claire du résultat » de la sortie dans l'espace, a expliqué Jim Van Laak, responsable de l'ISS de la NASA à Houston (Texas).

Les astronautes américains et le cosmonaute russe qui doivent embarquer sur la prochaine navette demeureront à Cap Canaveral où le niveau de sécurité maximum est maintenu, selon la NASA, qui a renforcé la surveillance du centre spatial depuis les attentats du 11 septembre.

Des avions de chasse américains F-15 poursuivaient hier leurs patrouilles au-dessus du centre Kennedy, a pu observer l'AFP.

Lundi, la sortie dans l'espace sera effectuée par les cosmonautes russes Vladimir Dejourou et Mikhaïl Tiourine. « Ils sont les plus qualifiés pour la faire, ils connaissent bien les techniques de sortie dans l'espace associées aux éléments russes », a estimé M. Van Laak.

Le responsable de l'ISS à Houston a ajouté, lors d'une conférence de presse en duplex avec le centre Kennedy, que sur ce point « les Russes sont clairement les experts et qu'il s'agit de matériel qui leur appartient ».

Lors de l'opération, « Progress va être éloigné de la station à une distance de 40 ou 50 centimètres, tout en restant attaché à son point d'amarrage, afin de permettre aux cosmonautes d'enlever l'objet », après quoi le vaisseau cargo devrait s'amarrer à l'ISS de façon hermétique, selon un porte-parole de l'agence spatiale russe (TSOUP), Valeri Lyndine.

Progress M1-7, lancé lundi soir par la Russie, ne s'est pas fixé hermétiquement à la station, les verrous d'arrimage et de contact électrique du vaisseau ne s'étant pas encastrés à leur place. Le lancement de la navette Endeavour était d'abord prévu jeudi.

L'objectif principal de la mission STS-108 commandée par l'Américain Dominic Gorie vise à conduire à bord de l'ISS son nouvel équipage Expedition 4, composé du cosmonaute russe Youri Onoufrienko (commandant), assisté des astronautes américains Carl Walz et Daniel Bursch. Ces derniers remplaceront l'équipage Expedition 3 en orbite depuis août.

Endeavour emportera dans sa soute une série d'expériences scientifiques ainsi que plusieurs milliers de petits drapeaux américains qui seront distribués aux familles des victimes des attentats, au retour de la navette sur Terre à la mi-décembre.

Le lancement fera l'objet de mesures de sécurité exceptionnelles, parmi lesquelles le gel du trafic aérien dans un rayon de plus de 50 km autour du centre spatial. L'armée de l'air, qui surveille les 57 000 hectares du centre Kennedy, s'est dite prête à abattre tout avion menaçant le pas de tir 39B, où les sept astronautes seront installés plusieurs heures avant le lancement.

EN BREF

La prison pour les
membres du Takfir

Paris (Reuters) — Dix-neuf membres présumés d'un réseau islamiste intégriste ont été condamnés hier à Paris pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » à des peines de prison allant de huit mois avec sursis à sept ans fermes. Les condamnés, Algériens ou d'origine algérienne, appartenaient, selon l'accusation, au GIA ou au « Takfir », une secte intégriste qui aurait fourni les maquis algériens en armes achetées dans les milieux du grand banditisme et convoyées dans des voitures volées. L'enquête avait montré que le réseau projetait des attentats à Marseille en 1996, et l'un des suspects avait évoqué un éventuel lien de ce réseau avec le milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden, ce que l'accusation considère comme non prouvé.

Menaces contre la liberté
de presse au Zimbabwe

Harare (AFP) — La liberté d'expression est de plus en plus menacée au Zimbabwe, où le gouvernement a adopté un projet de loi qui prévoit l'interdiction de tout correspondant étranger dans le pays et entend limiter la liberté des journalistes zimbabwéens. Selon le quotidien progouvernemental The Herald d'hier, qui cite le ministère de l'Information, ce projet prévoit la création d'une commission « qui tiendra un registre de tous les journalistes » pour y être inscrit, il faudra « être un citoyen du Zimbabwe et basé dans le pays ». La nouvelle commission aura également le pouvoir de prendre des sanctions à l'encontre des journalistes zimbabwéens qui ne respectent pas cette loi, intitulée « Loi d'accès à l'information et à la protection de la vie privée ». Ces journalistes pourront ainsi être « suspendus » de leur profession pendant une période donnée pour « mauvaise conduite ». Certains médias ont récemment commis « des écarts professionnels et éthiques », a estimé le ministère de l'Information, cité par le Herald, pour justifier l'adoption de ce projet. La violation de la loi pourra entraîner de fortes amendes d'un maximum de 1818 \$US et une peine maximum de deux ans de prison.

Confiance à Bonn et devant Kandahar

Les factions antitalibanes devraient s'entendre sur le partage du pouvoir tandis que des négociations se poursuivent dans l'espoir d'une reddition des intégristes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bonn — L'ONU s'est dite confiante hier dans la conclusion à Bonn par des factions afghanes d'un accord de partage du pouvoir, au moment où des tractations progressent vers la reddition du fief taliban de Kandahar.

« Nous espérons pouvoir mettre en forme un accord de principe », a déclaré Ahmad Fawzi, porte-parole de l'ONU aux négociations interafghanes de Bonn. « Nous espérons toujours tenir le délai de trois à cinq jours » fixé par les délégués lors de l'ouverture de la conférence mardi, a ajouté M. Fawzi.

A Washington, le Pentagone a fait état de négociations entre factions afghanes pour la reddition des talibans à Kandahar (sud), alors qu'un chef local annonçait qu'un groupe de miliciens fondamentalistes avait rendu les armes.

Les quatre délégations de pourparlers de Bonn se sont réunies hier afin de confronter leurs propositions sur la composition d'un exécutif et d'un Conseil suprême (Parlement) intérimaires. Toutefois, aucun consensus n'a encore été trouvé sur la composition de ces organes, a souligné M. Fawzi. En outre, le problème de la sécurité « n'a toujours pas été discuté en grand détail ».

Les États-Unis ont souligné qu'ils souhaitent que les Afghans eux-mêmes prennent en main la sécurité du pays ravagé par plus de 20 ans de guerre et de violences et qui semble prêt à tomber de nouveau dans l'anarchie.

Pour Washington, évoquer le déploiement d'une force multinationale de paix est prématuré, en dépit de l'urgence de faire parvenir une aide humanitaire à des centaines de milliers de nécessiteux. « Je pense qu'il est prématuré de spéculer sur la nature exacte d'opérations de paix avant que la guerre ne soit achevée », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Priorité à la traque de ben Laden

Les États-Unis souhaitent se concentrer sur leur objectif prioritaire, à savoir la neutralisation d'Oussama ben Laden et de son réseau al-Qaïda, accusé d'être l'instigateur des attaques suicide du 11 septembre aux États-Unis. Les responsables américains assurent ne pas savoir où se trouve ben Laden mais des informations de presse le situent dans un complexe de grottes et de tunnels dans la région de Jalalabad (est), à proximité de la frontière pakistanaise.

Hier, le général Pete Pace, le chef d'état-major adjoint interarmées, a précisé que les bombardiers américains détruisaient systématiquement les entrées de ces refuges à flanc de montagne. « La guerre est toujours en cours et nos objectifs n'ont pas encore été achevés », a fait valoir le porte-parole de la Maison-Blanche.

Les stratèges américains veulent également en finir avec les talibans qui tiennent encore Kandahar et avec leur chef, le mollah Omar. Si des tractations sont en cours pour une reddition des talibans dans cette ville, ces négociations ne doivent en aucun cas prévoir un pardon quelconque pour le mollah Omar, a averti Washington. « Nous savons qu'il y a des négociations en cours entre les forces de l'opposition et les chefs talibans pour une reddition », a déclaré à la presse le général Pace.

Dans l'enceinte de la forteresse de Qalâ-e-Janghi, lors d'une rébellion le 28 novembre, plus de 600 prisonniers talibans ont péri en présence et avec l'aide de troupes américaines. Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord.

FRANÇOISE CHIPAUX
LE MONDE

Kaboul — « Cela n'aurait jamais dû arriver. Spécialement les bombardements américains. » A plus de soixante ans, Mohammed Chah, employé d'une organisation humanitaire, en a vu d'autres, mais le carnage du fort de Qalâ-e-Janghi le laisse amer.

Aucun Kabouli n'ignore ce qui s'est passé dans ce fort construit au XIX^e siècle, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Mazar-e Charif, où ont été tués, dans des circonstances qui restent à déterminer, près de 600 prisonniers talibans. « Si les États-Unis avaient pris en considération les droits de l'homme, cela ne serait pas arrivé », affirme pour sa part Ahmadzaï, un professeur de littérature persane et pashtoune, non sans préciser que, pour lui, le principal responsable est Oussama ben Laden. « Ceux qui ont été massacrés étaient des fidèles de ben Laden, et c'est lui qui les avait fait venir », dit-il.

Mazar-e Charif, la capitale du Nord afghan, n'en est pas à son premier massacre, mais c'est la première fois qu'une telle tuerie de prisonniers se déroule en présence et avec l'aide de troupes étrangères, en l'occurrence américaines. Tout a commencé quand, après plusieurs jours de négociations entre l'homme fort de Mazar-e Charif, le général ouzbek Rachid Dostom, et les commandants talibans de Kunduz, le mollah Fazl Mazloom, chef d'état-major adjoint, le mollah Dadullah, commandant réputé, et le mollah Noori, ancien gouverneur de Mazar-e Charif, quelques milliers de talibans, incluant un grand nombre de combattants étrangers, pakistanais, arabes, tchéchènes et ouzbeks, acceptent de se rendre et sont conduits de Kunduz à Mazar-e Charif, à quelque 160 kilomètres à l'ouest. L'accord précise que les talibans afghans seront amnistiés alors que les volontaires étrangers seront em-



Le caporal Boyd prend position.

JIM HOLLANDER REUTERS

Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a souligné que ces négociations ne pouvaient en aucun cas prévoir une quelconque forme de pardon pour le mollah Omar, considéré comme complice de ben Laden.

« Je peux vous assurer que les États-Unis s'opposent de façon vigoureuse à toute suggestion de le faire bénéficier d'une amnistie ou d'un droit de passage », a déclaré M. Rumsfeld devant la presse. « Nous voulons chaque chef taliban, nous ne voulons pas que les gens d'al-Qaïda soient libérés, aillent dans un autre pays pour continuer le terrorisme », a poursuivi M. Rumsfeld. Il a ajouté que les États-Unis feraient tout « pour avoir accès à ces gens, les interroger, et si ce sont des gens qui nous intéressent, pour pouvoir physiquement les détenir nous-mêmes ».

Depuis le début des opérations militaires en Afghanistan, le 7 octobre, l'éviction des talibans des principales villes du pays a été obtenue par un mélange de démonstrations de force américaines — notamment des bombardements intensifs — et de pourparlers entre chefs afghans.

Le général Pace n'a pas précisé les factions impliquées dans les tractations autour de Kandahar mais, depuis plusieurs jours, des chefs traditionnels pashtouns tentent de trouver un accord avec des responsables talibans pour éviter un affrontement.

Hier, un commandant local a annoncé que des talibans avaient déposé les armes et cédé le contrôle d'un district proche de Kandahar, celui de Jugnari, à l'est de la ville. Pour montrer sa détermination, Washington a envoyé un millier de Marines dans le désert afghan au sud-ouest de Kandahar et leur déploiement a été achevé hier, selon le Pentagone.

Prison de Qalâ-e-Janghi

Pourquoi le carnage?



REUTERS

L'aviation américaine a effectué une trentaine de sorties.

prisonnés et interrogés sur leurs liens éventuels avec l'organisation de ben Laden, al-Qaïda. Ces derniers sont conduits au fort de Qalâ-e-Janghi, où est installé l'état-major du général Dostom. Traversée par la route de Mazar-e Charif à Shebergan, la citadelle aux murs bas peut abriter plusieurs dizaines de milliers de personnes.

La « rébellion » commence le dimanche 25 novembre, vers 11h. « À 11h15, deux de nos délégués, qui participaient à une réunion dans le fort, avec de hautes autorités militaires, pour discuter du droit d'accès aux centres de détention de la région, ont entendu des coups de feu venant d'autres parties du fort », explique Bernard Barrett, délégué à l'information du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « Ils se sont d'abord réfugiés dans un sous-sol, puis sur le toit, où des hommes armés échangeaient des coups de feu avec d'autres, plus loin. Ils ont escaladé le mur d'enceinte pour quitter les lieux. » Dès le samedi, un prisonnier avait fait sauter une grenade qu'il avait sur lui, se tuant en même temps que deux hauts responsables de l'Alliance du Nord, dont un général du parti chiite Hezb-i-Wahdat.

Le dimanche, selon la version officielle des autorités de Kaboul, lors de l'enregistrement des quelque 600 prisonniers, certains d'entre eux s'emparaient des armes de cinq gardes, désarmant une quarantaine d'autres gardes, ouvrent un conteneur rempli d'armes, déclenchant une bataille générale. Selon certains, l'enregistrement des prisonniers aurait commencé en présence de deux agents américains, ce qui aurait provoqué la nervosité des prisonniers, qui s'inquiétaient

Leur mission est de couper toute retraite aux talibans et aux membres d'al-Qaïda, mais aussi de montrer la résolution des États-Unis aux tribus pashtounes modérées prêtes à contester la domination talibane dans le sud du pays.

Cette « Alliance du Sud » que les États-Unis tentent de construire avec l'aide du Pakistan serait le pendant de l'Alliance du Nord, dont les différentes factions ont pris le contrôle de : nord du pays depuis l'éviction des talibans. L'Alliance du Nord — ou Front uni — regroupe principalement des Tadjiks, des Ouzbeks et des Hazaras, minoritaires face aux Pashtouns, ethnies dont sont issus la plupart des talibans et à laquelle appartient l'ex-roi Mohammed Zahir Shah, en exil à Rome.

L'Alliance, entrée à Kaboul après la fuite des talibans, le 13 novembre, a par la suite étendu son contrôle sur le pays et ne juge pas nécessaire la présence d'une force multinationale pour y assurer la sécurité. Elle est toutefois minée par de fortes rivalités, qui se sont déjà exprimées sur le terrain avec la répartition ethnique des territoires auparavant contrôlés par les talibans.

Mais elles ont aussi éclaté au grand jour à Bonn avec le départ du numéro deux de la délégation de l'Alliance, Haji Abdul Qadir, membre éminent de l'ethnie pashtoune. Il protestait contre le peu de place accordé par l'Alliance aux Pashtouns dans la future administration du pays.

Interrogé sur les risques que les divisions de l'Alliance font courir à la mise en application d'un éventuel accord, M. Fawzi a rappelé les engagements pris par les nouveaux maîtres de Kaboul : « Ils ont dit qu'ils respecteraient toute décision prise à Bonn. »

qu'on les prenne en photo. Un agent de la CIA a été tué lors des affrontements qui ont suivi. Selon une autre version, tout aurait commencé quand des gens du Hezb-e-Wahdat voulant venger leur responsable tué sont arrivés au fort.

Déjà, plusieurs questions restent sans réponse : pourquoi n'avoir pas sérieusement fouillé et désarmé les prisonniers à leur arrivée? Pourquoi les avoir rassemblés dans un endroit où se trouvaient entreposées des armes? Pourquoi les avoir laissés tous ensemble, visiblement sans un nombre de gardiens suffisant pour les surveiller, alors même qu'officiellement ces prisonniers étaient considérés comme très dangereux? Compte tenu, enfin, du lourd passé des troupes du général Dostom en matière de droits de l'homme, les Occidentaux présents n'auraient-ils pas dû veiller au sort de ces prisonniers?

Les trois jours d'affrontements ont été extrêmement violents. Selon un officiel à Kaboul, l'aviation américaine, guidée au sol par des forces spéciales, a effectué pas moins de trente sorties. Cinq soldats américains ont été sérieusement blessés par une bombe mal dirigée, qui a explosé trop près d'eux. D'autre part, on sait avec certitude que des soldats américains étaient présents dans le fort auprès de l'Alliance du Nord lors de la répression.

Mains liées dans le dos

À la demande des autorités, le CICR a commencé, mercredi 28 novembre, à ramasser les corps, et ne sait pas à ce stade combien de temps va durer l'opération. Certains endroits sont encore difficilement accessibles. Le CICR photographie les cadavres, collecte et numérote les éventuels effets personnels et note l'emplacement des tombes pour une éventuelle identification par les familles.

Selon un porte-parole de l'Alliance du Nord interrogé par téléphone à Mazar-e Charif, Saeed Hassan Muslim, la plupart des prisonniers ont été tués. Une cinquantaine d'entre eux ont été retrouvés les mains liées dans le dos. Seuls sont encore en vie quinze Arabes qui avaient été séparés des autres car jugés encore plus dangereux. Toujours selon cette source, les prisonniers ont été tués à la fois par les bombardements et les tirs des soldats de l'Alliance du Nord. Les soldats de l'Alliance du Nord présents dans le fort au début du carnage auraient tous péri. En revanche, les trois commandants talibans qui avaient négocié cette reddition tragique sont toujours aux mains du général Dostom, selon Bismillah Khan, l'actuel vice-ministre de la Défense à Kaboul.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
(art. 37, Loi sur la publicité individuelle des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. DE COUR: 02-14069-20-15032, 01-03083 COUR MUNICIPALE, VILLE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse VS ERIC BERTRAND, Partie défenderesse

demanderesse -vs- DENIS LAMCUREUX, Partie défenderesse. Le 13 décembre 2001 à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur au numéro 1642, rue de Montarville, en la Ville de Longueuil, district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule automobile GMC modèle Jimmy 1989, CONDITION: ARGENT COMPANT, Ville Lanoyne, le 28 NOVEMBRE 2001.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO. 540-12-008964-017 COUR SUPÉRIEURE PRESENT LE GREFFIER-ADJOINT DEBORA VIEIRA, Partie demanderesse -c- VALCIDES DA COSTA, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-260297-019 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille-IDE) MICHELINE BEAUCHE, Demanderesse -c- ROBERT GRÉGOIRE, Défendeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC (CIVILE) NO. 500-32-60307-016 LISE DUGUAY ENR, Partie demanderesse -vs- 9066-2004 QUÉBEC INC. FAISANT AFFAIRE SOUS NOM: RESTAURANT LA VIEILLE FRANCE, Partie défenderesse

AVIS À TOUS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnements
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

APPEL D'OFFRES
La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour:
Le projet: PR10013 Fournir et livrer une surface à glace de marque Zamboni modèle 520.

Informations:
Récréation 514-630-1214
Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 25.00\$ (T.P.S. no. 122285620RT et T.V.Q. no. 100612545670004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter de lundi 3 décembre 2001 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit:

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 25.00\$ (T.P.S. no. 122285620RT et T.V.Q. no. 100612545670004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter de lundi 3 décembre 2001 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit:

Du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées, fournies par la Ville de Pointe-Claire, seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, mardi 11 décembre 2001, 11h00, et seront ouvertes publiquement le même jour, soit à 11h05, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (deuxième étage).

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
(Paragraphe 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de:
SYSTEMES ENVIRONNEMENTAUX NATIONAL (N.E.S.) INC.
Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que la faillite de Auto HTA INC., est survenue le 21^{er} jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{er} jour de décembre 2001 à 13 h 30, au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, bureau 800 à Montréal.

DATE DE MONTRÉAL, ce 1^{er} jour de décembre 2001.

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS INC. Syndic

Robert Tull, CA, CIRP Responsable de l'actif

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
(Paragraphe 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de:
AUTO HTA INC.,
corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au 9575, rue Ignace, local A à Brossard (Québec) J4Y 2M3.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de Auto HTA INC., est survenue le 21^{er} jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12^{er} jour de décembre 2001 à 10 h 00, au bureau du syndic situé au 1001, boul. de Maisonneuve est, bureau 525, Montréal (Québec).

DATE DE MONTRÉAL, ce 1^{er} jour de décembre 2001.

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS INC. Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS INC. 1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 525, Montréal (Québec) H2L 4P9

APPEL DE SOUMISSIONS N° 01-520
FOURNITURE DE FORMULES EN CONTINU POUR IMPRIMANTES

CLÔTURE: LE 19 DÉCEMBRE 2001, 11 H, HEURE LOCALE

Loto-Québec et ses filiales désirent recevoir des offres relativement à la fourniture de formules en continu pour imprimantes.

www.loto-quebec.com

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la faillite de ABAT-JOUR DE MILO INC./DE MILO LAMPSHADES INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de ABAT-JOUR DE MILO INC./DE MILO LAMPSHADES INC., 4710 St-Ambrose, #100, Montréal, Québec, est survenue le 27 novembre 2001, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^{er} jour de décembre 2001 à 11h00, au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

FRIEDMAN & FRIEDMAN INC. 8000, boul. Décarie Bureau 500 Montréal (Québec) H4P 2S4

Tél.: (514) 731-3191 Téléc.: (514) 731-0250

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-065011-010 COUR DU QUÉBEC PRESENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse -c- 9039-1350 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9039-1350 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, ch. 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la présente déclaration alléguée, avis à la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-3 a été remise au greffe à l'attention de 9039-1350 QUÉBEC INC.

Lieu: Montréal Date: le 28 novembre 2001

MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-065011-010 COUR DU QUÉBEC PRESENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse -c- 9039-1350 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9039-1350 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, ch. 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la présente déclaration alléguée, avis à la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-3 a été remise au greffe à l'attention de 9039-1350 QUÉBEC INC.

Lieu: Montréal Date: le 28 novembre 2001

MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-065011-010 COUR DU QUÉBEC PRESENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse -c- 9039-1350 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9039-1350 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, ch. 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la présente déclaration alléguée, avis à la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-3 a été remise au greffe à l'attention de 9039-1350 QUÉBEC INC.

Lieu: Montréal Date: le 28 novembre 2001

MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-065011-010 COUR DU QUÉBEC PRESENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse -c- 9039-1350 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 9039-1350 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, ch. 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la présente déclaration alléguée, avis à la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-3 a été remise au greffe à l'attention de 9039-1350 QUÉBEC INC.

Lieu: Montréal Date: le 28 novembre 2001

MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and letters.

HORIZONTELEMENT
1. Sordide. - Solution.
2. Qui provoque la nausée. - A toi.

- 3- Obscurité. - Bovidé d'Asie.
4- Risqué. - Casserole.
5- Balancer. - Vente.
6- Article défini. - Relatif à l'anus. - Jeu.
7- Qualité des sons agréables à entendre. - Femmele du jars.
8- Comme un saint.
9- Repas de Jésus. - Divulguer.
10- Colère. - Oestrus. - Roulement de tambour.
11- Saison. - ... serment à jurer.
12- Forme cutanée de la morve, chez le cheval. - Construit.

Solution d'hier
RAPIAT MOCHU
EVANGELISME
VENANT DE RA
CLIT DLUVAGERS
HISTOIRE DE L'ERREAU RNUME
OCHRE RRADE IL
OCHRE RRADE IL
OCHRE RRADE IL
ERRE RIEN TUF

VERTICALEMENT
1. Qui ne s'épuise pas.
2. Formation végétale secondaire.

MOTS CROISÉS LE MONDE

Grid for world crossword puzzle with numbers I-X and letters.

HORIZONTELEMENT
I. Fait du propre s'il se tient à carreau. Doit protéger sa peau quand il précède le précédent.
II. Triangulaire à gauche comme à droite. Osé.
III. N'a pas su résister malgré de bonnes dépenses. - IV. Coule en Europe. Couvert comme en l'hiver. - V. A faire quand ça vaut le coup. Particule. - VI. Personnel. Ne pas oublier que c'est lui le client. Lac des Pyrénées. - VII. Rejeté. Le strontium. Se mit à l'eau pour servir le roi.
VIII. Finira en boudin. Sans danger. - IX. Vitrine du Monde. Suivi de près. Dans la série. - X. Vont et viennent par gros temps.

- VERTICALEMENT
1. Allègement. - 2. Meule Oser. - 3. Ignorant. - 4. Déda. On. - 5. Originales. - 6. Né. Neige. - 7. Tien. Râ. - 8. Remets. Ter. - 9. PS. Obèse. - 10. INA. Triton. - 11. Dolente. Lc. - 12. Inattendue.

Solution de la semaine dernière
Horizontalement
I. Amidon. Raidi. - II. Légère. Non. - III. Lundi. Impala. - IV. Éloignés. Et. - V. Géraint. TNT. - VI. Ni. Bien. - VII. Montage. - VIII. Est. Le. Têt. - IX. Ne. OE. Résolu. - X. Transparence.

Verticalement
1. Allègement. - 2. Meule Oser. - 3. Ignorant. - 4. Déda. On. - 5. Originales. - 6. Né. Neige. - 7. Tien. Râ. - 8. Remets. Ter. - 9. PS. Obèse. - 10. INA. Triton. - 11. Dolente. Lc. - 12. Inattendue.

H&M DIAMOND ASS. INC.

345 AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TÉL.: (514) 483-2303 TÉLÉC.: (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

EMBALLAGES TOM FLEX INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, Province de Québec au 1255, Transcanadienne, #140.

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que EMBALLAGES TOM FLEX INC. a déposé une cession le 16^{er} jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{er} jour de décembre 2001 à 12 h de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400 Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 29^{er} jour de novembre 2001.
H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

KINITO INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, Province de Québec au 7200, rue Hutchison, #304, sous le nom et raison sociale de: « FUTURE ENTERTAINMENT ».

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que KINITO INC. a déposé une cession le 20^{er} jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{er} jour de décembre 2001 à 13 h de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400 Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 29^{er} jour de novembre 2001.

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

9091-3476 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, Province de Québec au 7200, rue Hutchison, #304, sous le nom et raison sociale de: « FUTURE ENTERTAINMENT ».

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que 9091-3476 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 20^{er} jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{er} jour de décembre 2001 à 13 h de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400 Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 29^{er} jour de novembre 2001.

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

94992 CANADA INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, Province de Québec au 7959, boul. St-Michel, sous le nom et raison sociale de: « BRASSERIE ST-MICHEL ».

Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que 94992 CANADA INC. a déposé une cession le 16^{er} jour de novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{er} jour de décembre 2001 à 14 h de l'après-midi, au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400 Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 29^{er} jour de novembre 2001.

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
AVIS est par la présente donné que GEORGES RENAUD ET ASSOCIÉS INC., un corps politique dûment incorporé selon la Loi ayant fait affaires sous «Renaud, Berger et Associés Inc.» et ayant eu son bureau chef et principale place d'affaires au 1155, Metcalfe, bureau 2000 Montréal (QC), a déposé une cession le 22 novembre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 décembre 2001 à 9 h 30, au bureau du Syndic, 1, Westmount Square, bureau 900, Montréal (QC), (514) 932-4115.

Donné à Montréal le 28 novembre 2001

Appel & Cie Inc., Syndic Robert Takash, cirp Syndic désigné

Québec Commission des transports

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en décolant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE OU D'UNE DÉCISION PEUT ÊTRE CONSULTÉ ÉGALEMENT À NOS BUREAUX.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER SES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433
Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Vêtements Matane inc. de Montréal est déclarée partiellement inapte. Attribution d'une cote «conditionnel». Décision MCR001-00213

9070-3901 Québec inc. de Chicoutimi dont l'actifnaire principal est M. Guy Bergeron est déclarée partiellement inapte. Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC01-00474

Constructions Capanneli inc. de Saint-Laurent est déclarée partiellement inapte. Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC01-00462

Frank Storto inc. de Laval est déclarée partiellement inapte. Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC01-00463

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE AUTOBUS

Q01-02757-1 TRANSPORT SCOLAIRE R.N. LIMITEE 520, boul. Témiscamingue, C.P. 396 Rouyn-Noranda QC J9X 5C4

PERMIS : NOLISE
Territoire : Zone 4 : Rouyn-Noranda Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes exclusivement
Catégorie : A2-A5-A6
Condition/restriction : L'utilisation d'autobus de la catégorie 2 est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.
Durée : 5 ans

Q01-02770-4 AUTOCAR PRÉFÉRENCE LTÉE 44, rue Gratton Blainville QC J7E 3B2

PERMIS : ABONNEMENT
Territoire : De tous les points sis dans la Province de Québec à Saint-Donat
Clientèle : Clients du Manoir des Laurentides
Horaire/fréquence : Sur demande
Condition/restriction : Sujet au maintien du contrat avec le Manoir des Laurentides
Durée : 5 ans

Q01-02788-6 PRÉVOST CAR INC. 35, rue Gagnon Sainte-Claire QC GOR 2V0

PROC. : KRONSTROM, DESJARDINS MISE EN CAUSE PRÉVOST CAR INC. 35, boulevard Gagnon Sainte-Claire QC GOR 2V0

MAINTIEN DE PERMIS SUITE À UNE FUSION - Location d'autobus 2-Q-001070-001A

Q01-02790-2 AUTOBUS INTER-RIVES INC 5336, avenue du Maréchal Joffre

Charmy QC G6X 3C7 PERMIS : ABONNEMENT Territoire : De l'Église Saint-Charles Garnier à Sillery À Groupe Promutuel à Sillery et retour Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q. Clientèle : Les employés du Groupe Promutuel Catégorie : A5 Condition/restriction : Sujet au maintien en vigueur du contrat avec le Groupe Promutuel Durée : 1 an

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE TAXI

Q01-04997-7 Di Francesco, Elena Di Fruscia (Carlo Mariage - Service de limousine enr.) 6380, rue Rameau Saint-Léonard QC H1P 1R8

DEMANDE 1 PERMIS Limousine de Grand Luxe La Province de Québec

Q01-04998-5 Rabia, Ali 6240A, rue Villanelle Saint-Léonard QC H1S 1W1

ET DEMANDEUR-CÉDANT Huberdeau, Robert 5875, boulevard Milan Brossard QC J4Z 2A7

TRANSFERT : 3-M-215931-001A A-02 Longueuil

Q01-04999-3 Karhani, Haissam 11795, rue Grenet Montréal QC H4V 2H9

ET DEMANDEUR-CÉDANT Gezzar-Dandashi, Ahmad 2167, rue de Baccarat Laval QC H7M 5S6

3711196 CANADA INC. (Royal Frasca Limousine) 3786, Carré Arthur Buies Boisbanc QC J7H 1M4

ET DEMANDEUR-CÉDANT Frasca, Giuseppe 104, rue Mc Bride Baie-d'Urfé QC H9X 4B3

TRANSFERT : 3-M-202079-003B Service Spécialisé Limousine A-12 Ouest de Montréal

Q01-05024-9 Boivin, Stéphane 2775, rue Galt ouest, app. 109 Sherbrooke QC J1K 2Z2

PROC. : BELLEFLEUILLE & CYR, NO-TAÏRES ET DEMANDEUR-CÉDANT Aubé, Flore 290, rue Clark Sherbrooke QC J1J 2N8

TRANSFERT : 0-M-207600-002A A-43 Sherbrooke

Q01-05040-5 Taleb Bendib, Zoheir 7260, rue Jarry Est Anjou QC H1J 1G5

ET DEMANDEUR-CÉDANT Badawi, Halim Ismail 61, Place Nash Dollard-des-Ormeaux QC H9B 2N9

TRANSFERT : 3-M-218117-001A A-11 Montréal

Q01-05001-7 550, rue de Tonty L'île-Bizard QC H9C 1X6

TRANSFERT : 4-M-216847-001A A-11 Montréal

Q01-02762-1 Racine, Donald 263, av. Murdoch, app. 2 Rouyn-Noranda QC J9X 1E8

PROC. : RACICOT, BOULANGER, LES-SARD ET DEMANDEUR-CÉDANT Ogilvestone, Adèle 225, rue Cardinal-Bégin E. Rouyn-Noranda QC J9X 3H3

TRANSFERT 4-Q-205950-001A A-48 Rouyn-Noranda

Q01-02773-8 Morin, André 755, rue de Nimes La Baie QC G7B 4N7

ET DEMANDEUR-CÉDANT Radio-Taxi Saguenay 545-4230 Enr. 457, rue Racine Est Chicoutimi QC G7H 1T5

TRANSFERT 7-Q-205916-001A A-52 Saguenay

Q01-02787-8 Beizile, Louis 2, rue Saint-Louis, app. 2 Saint-Luce-Luceville QC G0K 1P0

DEMANDE 1 PERMIS Région 200904 Sainte-Luce-Luceville Formée de : Sainte-Luce-Luceville

Q01-02789-4 Marchand, Jean 223, 41e Rue Ouest Charlesbourg QC G1H 5M4

• LE MONDE •

Scrutin à double visage à Taiwan

En filigrane se profile un immense absent: la Chine

ÉRIC MEYER
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PÉKIN

Par rapport aux campagnes électorales taiwanaises des années précédentes, les législatives du 1er décembre à Taiwan n'ont pas failli à leur tradition baroque, imaginative et tropicale. On a vu dans les rues ces kilomètres de calicots aux couleurs des 12 formations en lice et l'inflation des rallyes à l'américaine. Tel candidat indépendant sillonna Taipei juché sur un char représentant la frégate Lafayette, rappelant un crapuleux contrat d'armement avec la France que le candidat avait aidé à dévoiler.

Couleur donc, mais pas pas joie: la campagne s'est menée sur fond de crise économique sans précédent dans l'île ex-nationaliste, avec une croissance négative de 4% au troisième trimestre et un chômage de 5,3%. Ceci explique peut-être le commerce des voix, traditionnel ici, mais plus vif avec la crise: le vote se négocie entre 125 et 500 \$US, et 34 trafiquants sont sous les verrous!

Sans joie, aussi, parce que le gouvernement DPP (Parti démocratique du progrès) a les mains liées: le Guomindang, en faveur du retour à la Chine, garde la majorité au Parlement, tandis que le DPP séparatiste tient la présidence et le gouvernement.

La classe politique se déchire sur la question liturgique du retour à la mère patrie mais s'accorde sur un point: la nécessité d'un rapprochement avec Pékin, d'une intégration économique. La recette du succès d'un Taiwan wagon de queue des Etats-Unis ne marche plus! Justement, le DPP vient de construire plusieurs ponts, offrant de rétablir, après 50 ans, le droit illimité d'investissement en Chine pour ses ressortissants, la reprise des liaisons directes par air, par mer et par télécom; il vient surtout de mettre beaucoup d'eau dans son vin de riz en retirant de sa charte son projet de référendum séparatiste dès la prise complète du pouvoir. Il promet aussi une réforme de l'Etat... modernisation longtemps



Le président Chen Shui-bian, en fin de campagne hier.

SIMON KWONG REUTERS

attendue, qui serait un pas vers l'indépendance sans le dire: les lourdes structures administratives actuelles empêchent l'Etat de fonctionner, tout en maintenant la fiction historique d'une Chine dont Taipei serait la capitale.

Entre le KMT et le DPP, deux vieux rivaux, l'enjeu du scrutin est plus grand que jamais auparavant. En ce qui concerne le DPP, qui détient 78 sièges et à qui l'on prédit un gain de neuf autres, s'il n'accède pas à la majorité au Parlement, de 225 sièges, avec l'appoint de son allié de droite, selon la Taiwan Solidarity Union, il devra partager le pouvoir en coalition. C'est d'ailleurs ce que Chen Shui-bian, le président, a offert dès avant le scrutin, au nom des intérêts du pays: l'île ne peut se permettre indéfiniment un pouvoir aux abonnés absents. Pour le KMT, les conséquences sont pires: en perdant 25 sièges comme les taiwanologues chinois le prédisent, il risque l'éclatement. Force est de

dire qu'en plaçant l'honnête mais terne ancien premier ministre Lian Chan en tête de liste, le KMT n'a pas arrangé ses affaires.

Rudesse ou souplesse

Enfin, en filigrane de ce scrutin, se profile un immense absent: la Chine. Sa stratégie tient en un mot d'ordre: rudesse ou souplesse, selon les besoins. Pékin a pris soin de renforcer les partis de droite, en invitant ses hommes avec tous les honneurs sur le continent, et de battre froid le DPP, pour permettre à l'opposition de faire accuser Chen Shui-bian d'incompétence. Pékin s'est retenue d'attaquer Taipei, afin de ne pas renforcer la solidarité insulaire contre elle, comme ce fut le cas lors des scrutins présidentiels de 1996 et de 2000: en 1996, ses exercices navals autour de l'île n'avaient fait qu'assurer la victoire de Lee Teng Hui. En 2000, une mise en garde de Zhu Rongji aux Taiwanais avait de même encoura-

gé la stupéfiante élection de Chen Shui-bian et le tournant historique d'une défaite du KMT. Quoique de partis opposés, ces deux présidents étaient avant tout indépendantistes, et bêtes noires de la Chine.

Pékin attend évidemment l'issue du scrutin pour sortir ses atouts. Elle en a déjà montré un bout, en parlant d'une union douanière avec Hong-Kong et Macao qui exclurait Taipei. De même, il est question de milliards de dollars d'investissements chinois tenus au chaud, prêts à être investis sur le territoire insulaire une fois les liaisons directes rétablies. Manière de porter la dépendance économique de l'île envers la Chine sur son propre sol. Ainsi, ces élections taiwanaises, en Chine et dans l'île, sont vues comme un instrument différent de part et d'autre du détroit: comme l'expression de la liberté démocratique d'un côté, comme une expression d'inféodation de l'autre!

Journée mondiale du sida

Les malades au Sud, les moyens au Nord

BRIGITTE CASTELNAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Vingt ans après son identification, le sida a eu raison de quelque vingt millions de vies humaines: c'est pour tenter de sauver une quarantaine de millions d'autres vies que l'ONU organise, aujourd'hui, la 14^e Journée mondiale de lutte contre le sida.

«Depuis le début de l'épidémie, plus de 60 millions de personnes ont été infectées par le virus», précise l'ONUSIDA, le programme des Nations unies pour le VIH/sida, dans son rapport diffusé à la veille de cette journée du 1^{er} décembre. La plupart des quelque 40 millions d'habitants de la planète atteints par le virus (VIH) mourront s'ils ne reçoivent pas de traitement, rappelle l'ONUSIDA. «Le VIH/sida est maintenant la première cause de décès en Afrique subsaharienne et figure dans le monde au quatrième rang des maladies les plus meurtrières», toujours selon l'ONUSIDA. Il menace de ce fait le développement et la stabilité sociale de pays déjà accablés par les problèmes socioéconomiques.

Les faits sont là: l'an 2001 se solde par trois millions de morts dans le monde faute d'information et surtout faute d'accès aux médicaments. Le Sud regroupe toujours 90% des malades tandis que le Nord dispose de 90% des moyens.

L'Afrique subsaharienne demeure de loin la région du monde la plus touchée par le sida avec 28,1 millions de séropositifs et les deux tiers des cinq millions de nouvelles infections de l'année 2001. Le conti-

nent noir paye toujours le plus lourd tribut, avec les trois quarts des trois millions de morts cette année dans le monde. A titre d'exemple, le sida est responsable d'un décès sur quatre en Afrique du Sud en 2000, selon le Conseil de la recherche médicale (MRC) de ce pays.

L'espérance de vie est déjà inférieure à 40 ans au Botswana, au Malawi, au Mozambique et au Swaziland. Sans le sida, les Africains pourraient espérer vivre 62 ans en moyenne. Mais des situations inquiétantes surgissent en d'autres points de la planète, rappelle Peter Piot, directeur exécutif de l'ONUSIDA, en soulignant combien la situation est «explosive» en Russie.

Le nombre de personnes contaminées, qui a doublé au cours des dix derniers mois, y atteindrait officiellement 160 000, «chiffre qui se situe déjà en réalité entre 600 000 et 800 000», indique le D^r Piot. Environ la moitié des nouveaux cas russes toucheraient des jeunes d'une vingtaine d'années. L'autre bombe en puissance se profile en Asie dans les pays les plus peuplés de la planète: Chine, Inde et Indonésie. Guerre plus rassurant: 70% des filles de 15 à 19 ans n'ont aucun moyen de contraception en Amérique latine, selon le Centre latino-américain Santé et Femme et donc n'utilisent pas le préservatif pour se prémunir du sida.

Enfin, dans les pays nantis, l'essor ne des trithérapies et la lassitude après des années de campagnes d'information ont entraîné une dé-mobilisation financière et militante, alors que la prévention se relâche.

200 Haïtiens disparus en mer

Miami (AFP) — Plus de 200 Haïtiens à bord de deux embarcations précaires fuyant leur pays à destination de la Floride auraient disparu en mer début novembre, selon des informations concordantes en provenance d'Haïti, non confirmées toutefois par les garde-côtes américains. Les embarcations comptaient respectivement 150 et 63 personnes à bord. Elles se-

raient parties de l'île à Vache début novembre. Peu après, les 4 et 5 novembre, l'ouragan Michelle frappait Cuba et les Bahamas. Au cours de cette période, les autorités des Bahamas ont intercepté deux groupes d'Haïtiens, comprenant chacun 60 personnes, rapatriées ensuite. Le 13 novembre, 131 autres Haïtiens ont été interpellés en Jamaïque, dont la majorité a aussi regagné Haïti.

A V I S P U B L I C

COUSSINS GONFLABLES RECONSTRUITS

MISE EN GARDE DE LA SAAQ

Cet avis vise tout particulièrement les propriétaires de véhicules dont les coussins gonflables ont été remplacés depuis 1998, notamment les propriétaires de véhicules accidentés, reconstruits ou achetés d'occasion au cours de la même période.

Il existe sur le marché des coussins gonflables reconstruits de façon artisanale qui peuvent entraîner des blessures graves à la tête ou à la partie supérieure du corps lorsqu'ils se déploient. Ils ont été fabriqués par les entreprises Coussins gonflables Demers inc. et National sacs gonflables inc., soit les deux entreprises actuellement connues au Québec pour faire le commerce de ce type de produits.

Les propriétaires de véhicules qui auraient des doutes sur la provenance de leurs coussins gonflables devraient s'adresser à un concessionnaire autorisé pour une vérification. Les coussins reconstruits doivent être remplacés dès que possible par des coussins neufs. S'il est impossible de faire le remplacement sur-le-champ, la Société recommande au concessionnaire de désactiver temporairement les coussins reconstruits. Il est totalement déconseillé aux propriétaires de véhicules de désactiver eux-mêmes leurs coussins gonflables en raison des dangers que cela peut entraîner.

Les coussins gonflables sont des dispositifs de sécurité efficaces et éprouvés. Ils offrent une bonne protection contre les blessures à la tête ou au thorax qui pourraient être mortelles ou causer des handicaps sérieux aux occupants des véhicules. L'usage combiné des ceintures de sécurité et des coussins gonflables réduit de 75% les risques de blessures graves à la tête et de 66% ceux de blessures graves à la poitrine.

Les frais liés à la vérification des coussins gonflables doivent être assumés par les propriétaires de véhicules. Il en va de même des frais d'installation. Toutefois, les propriétaires de véhicules accidentés ou reconstruits qui ont fait affaire avec un assureur ou un carrossier devraient d'abord vérifier auprès de ces derniers leur politique à ce sujet. Enfin, rappelons qu'en vertu de l'injonction obtenue le 28 novembre dernier par la Société, Coussins gonflables Demers inc. et National sacs gonflables inc. ont la responsabilité de rembourser les frais d'installation. Les modalités de ce remboursement restent à définir.

La Société de l'assurance automobile du Québec recommande de toujours remplacer un coussin gonflable qui s'est déjà déployé par un coussin gonflable neuf.

Québec: (418) 643-7620 • Montréal: (514) 873-7620 • Ailleurs au Québec: 1 800 361-7620
(du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30)

Société de l'assurance
automobile

Québec



Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

CHARME PRESTIGE

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com



MAISON CENTENAIRE

Iberville 700, 1^{re} Rue

Située sur la rue Principale, près du pont de Saint-Jean, cette propriété est sise sur un terrain de plus de 12,000 pi². La maison principale compte 10 pièces, dont 4 chambres. Attachés au bâtiment, il y a un appartement de 3 1/2 pièces et une remise à l'arrière (ancienne écurie). Rénovations extérieures récentes: galeries stylisées et toit de tôle à joint pincé avec décorations anciennes conservées. Zonage résidentiel et commercial. Directement des propriétaires: 139,000 \$
(514) 249-7841 (450) 435-3353



À LOUER

Outremont - Haut duplex

4+1900 p.c. tout rénové, 3 c.c. 1 s. de b. + 1 s. d'eau, petit balcon à l'avant + immense terrasse à l'arrière, foyer, planchers chêne, hauts plafonds, 5 électros. Garage int. 1 stat. ext. 2500 \$/mois.

Claire L. Bruneau, GR. Sutton Outremont crr
(514) 276-7759, (514) 574-1940

I • N • D • E • X

- 100 • 199**
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Vallées bois
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et copropriétés
105 Propriétés à revenus
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
- 200 • 299**
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (vente-location)
230 Gestion immobilière
- 300 • 399**
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ornamentaux
314 Bouteilles
315 Téléphonie
318 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
406 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers
- 500 • 599**
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
545 Coiffure, esthétique
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Terrassement, paysagistes
585 Déménagement
- 600 • 699**
VÉHICULES
605 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



121

ESTRIE

BOLTON

Intimité assurée, vue superbe, chalet 3 c.c., étangs, 134 000 \$

LOIS HARDACKER
(450) 242-2000
lois@royallepage.ca, R.A. cr.

KNOWLTON

3.9 acres au centre ville borné par la rivière, le sentier. Site parfait pour domaine ou développement, 170 000 \$.

LOIS HARDACKER
(450) 242-2000
lois@royallepage.ca, R.A. cr.

121

ESTRIE

AU PIED D'OWLS HEAD
Spacieux duplex, cachet unique. Boisé. Sk. golf, lac à proximité. La Capitale Estrie crr
Manon Labelle (819) 868-3841

LAC STUKELY
Très belle propriété meublée avec accès au lac, domaine privé, superbe vue boisée de 2 acres, foyer 4 c.c., 2 s.b., 1 s. d'eau, 225 000 \$. Pour R.v. (450) 466-3028, (450) 297-2490 (week-end)

SAINT-ARNAUD, ancien théâtre converti en loft, 3 500 p.c., 2 foyers, Auzane: 99 000 \$. Astrid Hersir, (514) 344-9423, GMA crr.

SPOONER POND Bord de lac, condo rénové avec goût, 3 c.c., stat. 184 000 \$
MICHEL LAMARRE 270-4422

SANCTUAIRE PHASE III, 7^e ét. 2 c.c., 2 s.b., planchers bois-gr. Loué jusqu'en juin 2004. Pro-fit intéressant. (514) 893-9225

VIEUX MONTRÉAL
Un numéro suffit: 489-2780
YVAN PELLAND
Century 21 Vision Ltée

EXTERIEUR DE MONTRÉAL
ST-DENIS SUR RICHELIEU maison qué. réno, 3 niv., cim, 10 pces 2 sb 60000 p.c. Zoné vert. Foyer + 2 bldiments 157 000\$. 514 220-9625

ST-EUSTACHE Inter-génération Haut-de-gamme, vue sur rivière, bachelier à 2 niveaux, 2 foyers "Phillippe", Const. 87. Électros inclus 155 000\$ (514)943-9105

LAURENTIDES
LAFONTAINE
Joli split, 3 c.c., foyer, bachelier loué, pisc. creusée, paysager. Remise, infra payées.
123 900\$ Privé. (450)436-7278

ESTRIE
LAC BROME
Condo haut de gamme, 4 cc, foyer, gazebo, vue vers l'ouest, plage, tennis, piscine. N'hésitez pas-ils sont de plus en plus rare!

LOIS HARDACKER
(450) 242-2000
lois@royallepage.ca, R.A. cr.

MT SHEFFORD
329 000 \$
Le nec plus, sur (+)2 cad boisées. Maison de pierre au décor chaleureux. Construction de qualité, 4 c.c., 2 1/2 sdb, garage. Vue imprenable sur la Montérégie et Lac Boivin.

MIREILLE LEMAÎTRE,
(450) 242-2000

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne dispose à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction d'exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de celui de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

FABRE BAUBIEN 3 1/2, ch. fermé, bois franc. Prés services, parc et piscine. Quartier calme. Libre. 395\$ 270-4773

LASALLE Grand 6 1/2 ét. éclairé, haut duplex, près gare, 3 ch. fermées, espace rangement, terrasse, syst. d'alarme. 620\$/mois, libre 15 déc. Après 19h00: (514) 815-2895

PARIS
Spacieux appartements ensoleillés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

PARIS
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Pasible, ensoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ILE DES SOEURS Grand 3 1/2 Chauffage, semi-meublé, 1er janvier, 777\$/mois. (514) 914-2832

MÉTRO SHERBROOKE (Accès direct) 1^{er}, 3^{er}, 4^{er}, Vue Mt-Royal, balcon, Elec, clim, chauffage, frigo, cuisinière. Piscine sauna, buanderie 281-1551 lun-ven

NDG - RUE OLD ORCHARD Près du village Monkland et métro, 7 1/2, 2b, foyer, sous-sol non-fini, garage et stationnement. Poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse inclus. Bail de 2 ou 3 ans à partir du 1^{er} février. 1 300\$/par mois non-chauffé. (514) 488-0656

OUTREMONT Bas de duplex, grand 6 1/2, 2 c.c., pi. bois. Chauffage. (450)451-5819

OUTREMONT, haut de duplex rénové, 3 c.c., 2 s. de b., boiserie, bois franc, hauts plafonds, garage, 2 000\$ chauffé. 739-4141 (mess)

OUTREMONT, haut duplex, grand 7 1/2 ensoleillé, 5 électros, pi. bois franc, foyer. Prés écoles, métro et services. Libre. Pas d'animaux. Famille calme. 2 000\$/545-6621

Près U de M Rue calme, superbe haut duplex, 7 1/2 rénové, pi. bois, 3 électros, balcon, garage. Prés serv. 1^{er} fév. 1600\$/mois chauffé. (514) 735-0970

ROSEMONT, très grand 7 1/2-cav. boiserie, pi. bois franc, coin aménagée et climatisée. 2 stat. 1 050\$/1^{er} fév. Ref. 721-4016

SPECIAL NOËL Centre-ville. Bail 6 mois, nouveaux meubles exclusifs! Non-meuble 900\$/m. 932-5885 www.address-select.com

V. SAINT-LAURENT - 6 pièces (2 c.c.) haut de duplex, près services, face parc. Libre 15 déc. 650 \$/m. (514) 761-8055

SOUS-LOCATION
CHARMANT 3 1/2 privé. 1^{er} étage, très propre, bien situé sur le Plateau, près de tout. Endroit tranquille. 1 000\$/mois. 843-6852 (mess)

ENTRE PLATEAU et Outremont Beau 5 1/2 meublé avec goût, coin de rue, calme, 3e, tous électros, près tous services, sous-location tout compris. Prix nég. 1^{er} déc. - été 2002. 845-8784

Outremont Grand et superbe 3 1/2 pour sous-location, 1^{er} janvier au 30 juin 2002, tout meublé, chauffé, à 1 min. métro Édouard-Montpetit, 105\$/mois. (514)823-1396

SUPERBE MEUBLE 3 1/2 face au Mont-Royal, 15e. 1 130\$/tout inclus nég. (514) 948-3720, (819) 322-2754

CONDOMINIUMS À LOUER
CONDO MEUBLE AU PIED des pentes du Chanteclair. À louer à l'année ou à la saison. (450)229-9190

MANOIR ST-SAUVEUR Luxueux condos, foyers, sbp privé/chauffés, stat. int. Saisonnier. Service hôtelier disponible. Location corporative bienvenue. (514) 217-5126

QUÉBEC - JARDINS MÉRÉCI 2 c.c., 1 100 p.c., unité en coin, rénové. Vue feuillu et boisé. Parking int. 1 450\$. (418) 572-4422 (jour). (418) 875-1209 (soir)

ORFORD-sur-le-lac, 2000, 12 pièces, 4 c.c., platons en bois haut de 18 pieds, vue panoramique, foyer, billard, cinéma, 950\$ et + par semaine. (514)786-4708

PARIS ***PARIS***
XVe, superbe appart., 3^{er}, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450)968-0262

À SAISIR! 3^{er} PARIS XIXe Libre à partir du 15 décembre 1 ou 2 couples. (514)842-3573

FLORIDE 6 min. à pied de la mer, secteur haut-de-gamme. Routote confortable. (819)326-8909

PARIS
Spacieux appartements ensoleillés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

PARIS
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Pasible, ensoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

450

EMPLOIS DIVERS

RECHERCHE DE CAMELOTS

Le distributeur autorisé des secteurs ci-dessous recherche des camelots pour faire livraison de

LE DEVOIR

Grand Jonquière - Larouche
Shishaw - St-Ambroise
Contacter Gérard Vallée
(418) 548-3528

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS Ile, quartier Montroyeul. 3 1/2 tout confort, 800\$/sem., 3 000\$/mois. (514)760-3349

PARIS XVe, coin Lecœur et Convention, 3 1/2 rénové, tout équipé. Semaine ou mois, immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014

PARIS-MENILMONTANT Studio : 15 déc. - 15 jan. totolet. lev@yahoofr (819) 243-5804

PROVENCE Mas du XVIIIe s., entièrement rénové. 11 équipé, 3 c.c., 2 s.b., coin intérieure, jardin, vue magnifique, 30 min. Avignon. Prop. (514) 937-7008

TEMPS DES FÊTES À PARIS 18 déc. au 18 jan. Xille, 2 1/2, clair et chaud. T1 équipé 2 000\$. (514)272-9826

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

NOËL À STE-ADELE 21 déc. au 6 janv. Maison chaleureuse, 4 c.c., 2 1/2 s. de b., foyer 3 500 \$ tt inclus Éric (450) 227-2611 Sutton crr.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

NAPIERVILLE Avec beau terrain, secteur tranquille, année-saison. (514) 830-6557

CHALET À LOUER

MÉTIS-SUR-MER - Bord de l'eau Maison, 4 c.c., 2 s. de b. Sem. Mois Saison (418) 936-3993

ON DEMANDE À LOUER

PROFESSIONNELLE et son chat recherche appart. 1 ch fermée, belle rue tranquille, Mile-End, Plateau. 500\$ max pour 2002. 388-7459

COMMERCÉ À VENDRE

LIBRAIRIE FRANCOPHONE à Kingston, Ont. (613)542-1151 http://libromanie.defimley.ca

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT 40, chemin Bates, lumineux, climatisé, moderne. Libre. Parking privé. 481-4338

ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

ACHAT Forin, Jackson, Lemieux, Richard, Lucario, etc. 418-648-9292

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-8920

LIVRES ET DISQUES

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile: arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

450

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

450

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

EMPLOIS DIVERS

405

SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

SECRETARE MEDICALE Mercredi et vendredi Polyclinique St-Jérôme Français impeccable exigé. Envoyez c.v. par fax: (450) 569-2989

EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience: De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

SANTÉ / PRODUITS NATURELS

Européen, oriental, sauna. Spécialisé pour certificats-casques. Regis. 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

ENTRETIEN, RÉNOVATION

FEMME CHERCHE EMPLOI Entretien ménager. 9h à 15h. 15 a. d'expérience. (514) 353-1503

LE DEVOIR

LES SPORTS

Saison de baseball 2002

Les Expos signent un bail avec la RIO

L'entente contient une clause échappatoire

PRESSE CANADIENNE

Les Expos et les dirigeants de la Régie des installations olympiques ont signé un bail pour permettre à l'équipe de jouer au Stade olympique en 2002, mais l'entente contient une clause échappatoire.

P. J. Loyello, porte-parole de l'équipe, a dit que l'entente d'un an prend fin en principe le 30 novembre 2002, mais une clause permettra aux deux parties d'y mettre fin avant échéance.

On en a fait l'annonce quelques heures après que la Cour suprême du Minnesota eût refusé d'entendre un appel d'une injonction qui force les Twins à évoluer au Metrodome la saison prochaine.

Cette décision jette donc un doute sur le projet du baseball majeur d'éliminer deux équipes, pos-

siblement les Expos et les Twins, dès la saison prochaine.

Sylvie Bastien, porte-parole de la RIO, a confirmé que le bail avait été signé, mais a refusé de fournir d'autres détails. «*Tout le monde est heureux*», s'est contentée de dire Mme Bastien.

Le commissaire du baseball Bud Selig avait annoncé le 6 novembre qu'on allait procéder à la dissolution de deux équipes, mais les obs-

taclés se multiplient et on se demande maintenant si cela pourra se faire avant la prochaine saison.

Petites foudres

Un retour au Stade olympique pourrait signifier que les Expos évolueront devant des foules de moins en moins importantes, eux qui ont déjà attiré le moins de spectateurs en 2001.

Certaines autres rumeurs ont

couru selon lesquelles le propriétaire Jeffrey Loria voulait acheter les Marlins de la Floride, ce qui ferait que les Expos pourraient passer sous la tutelle des ligues majeures.

Loyello a mentionné qu'on discutait toujours de la possibilité qu'on installe un nouveau tapis au stade. Mais il est possible que la campagne 2002 soit perturbée par un autre conflit de travail.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	BC
Boston	3	7	3	2	63	57
Toronto	13	7	2	3	69	58
Montréal	12	8	3	1	61	59
Ottawa	12	8	3	0	76	59
Buffalo	11	13	2	1	72	68

Section Atlantique						
N.Y. Isl.	15	5	4	1	75	61
N.Y. Rangers	15	9	2	1	80	74
Philadelphie	10	7	5	1	66	53
Pittsburgh	10	10	3	2	53	62
New Jersey	9	9	2	2	54	63

Section Sud-Est						
Caroline	12	10	4	2	67	74
Tampa Bay	10	12	1	1	53	55
Washington	9	13	3	0	67	80
Floride	6	14	2	3	50	75
Atlanta	5	15	2	2	51	94

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
Detroit	21	3	1	1	92	60
Chicago	12	7	7	0	78	73
St. Louis	12	8	3	1	63	54
Nashville	9	13	3	0	65	69
Columbus	7	13	5	1	51	71

Section Nord-Ouest						
Edmonton	16	7	3	1	74	50
Calgary	13	6	4	2	71	60
Minnesota	11	9	4	2	71	73
Colorado	12	12	1	0	54	52
Vancouver	11	14	3	0	73	72

Section Pacifique						
San Jose	11	7	4	3	68	60
Dallas	9	7	6	3	63	66
Phoenix	10	9	3	3	58	64
Los Angeles	7	12	3	2	63	66
Anaheim	7	15	3	0	53	72

Hier						
Caroline à Washington						
New Jersey à Detroit						
Toronto à Chicago						
Colorado à Vancouver						
San Jose à Anaheim						

Aujourd'hui						
Atlanta en Floride, 15h						
Nashville à Los Angeles, 16h						
Chicago à Toronto, 19h						
N.Y. Rangers à Montréal, 19h						
Boston à Ottawa, 19h						
Buffalo à N.Y. Islanders, 19h						
Tampa Bay à Philadelphie, 19h						
Detroit au New Jersey, 19h30						
Columbus à St. Louis, 20h						
Colorado à Calgary, 21h						
Pittsburgh à Phoenix, 21h						
Dallas à Edmonton, 22h						

Dimanche						
Washington en Caroline, 13h30						
Tampa Bay à N.Y. Rangers, 19h						
St. Louis au Minnesota, 19h						
Nashville à Anaheim, 20h						
Dallas à Vancouver, 22h						

Lundi						
Chicago à Montréal, 19h30						
Ottawa au Colorado, 20h30						
Calgary à Los Angeles, 22h30						

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Section Est						
Miami	7	3	0	700	214	212
N.Y. Jets	7	3	0	700	208	182
N.-Angletier	6	5	0	545	257	212
Indianapolis	4	6	0	400	265	298
Buffalo	1	9	0	100	180	273

Section Centrale						
Pittsburgh	8	2	0	800	189	121
Baltimore	7	4	0	636	198	187
Cleveland	6	4	0	600	189	150
Cincinnati	4	6	0	400	140	204
Tennessee	4	6	0	400	183	237
Jacksonville	3	7	0	300	172	172

Section Ouest						
Oakland	8	2	0	800	278	201
Denver	6	5	0	545	254	239
Seattle	5	5	0	500	182	224
San Diego	5	6	0	454	263	226
Kansas City	3	8	0	273	200	229

ASSOCIATION NATIONALE

Section Est						
Philadelphie	7	4	0	636	255	141
Washington	5	5	0	500	141	206
N.Y. Giants	5	6	0	454	191	206
Arizona	4	6	0	400	174	238
Dallas	2	8	0	200	156	229

Section Centrale						
Chicago	8	2	0	800	214	145
Green Bay	7	3	0	700	237	167
Tampa Bay	5	5	0	500	207	180
Minnesota	4	6	0	400	189	242
Detroit	0	10	0	000	192	291

Section Ouest						
St. Louis	8	2	0	800	296	170
San Francisco	8	2	0	800	267	225
Atlanta	6	4	0	600	188	191
La N.-Orléans	5	5	0	500	226	216
Caroline	1	10	0	091	161	252

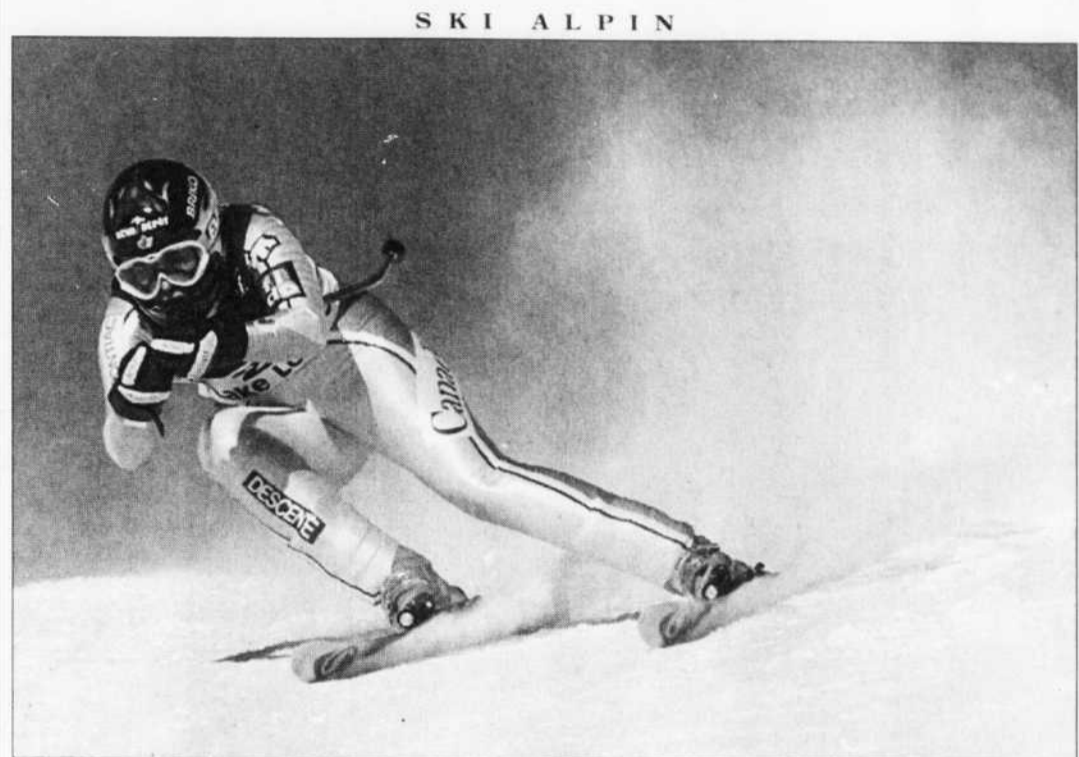
Jeu de dimanche

Philadelphie 23 Kansas City 10						
--------------------------------	--	--	--	--	--	--

Dimanche						
Detroit à Chicago, 13h						
Tampa Bay à Cincinnati, 13h						
Tennessee à Cleveland, 13h						
Denver à Miami, 13h						
Caroline à La Nlle-Orléans, 13h						
Nlle-Angletier à NY Jets, 13h						
Minnesota à Pittsburgh, 13h						
Indianapolis à Baltimore, 13h						
San Diego à Seattle, 16h05						
St. Louis à Atlanta, 16h15						
Dallas à Washington, 16h15						
Arizona à Oakland, 16h15						
Buffalo à San Francisco, 20h30						

Lundi

Green Bay à Jacksonville, 21h						
-------------------------------	--	--	--	--	--	--



Mélanie Turgeon en pleine descente.

SKI ALPIN

Quatrième place

Mélanie Turgeon se relève

PRESSE CANADIENNE

Lake Louise — Dans le livre des records, on verra que l'Italienne Isolde Kostner a remporté la descente de Lake Louise hier, sa deuxième victoire en autant de jours en Coupe du Monde.

La Québécoise Mélanie Turgeon a terminé quatrième, mais dans son cœur, c'était elle la gagnante. Elle retenait même ses larmes, elle qui avait chuté la veille à la toute fin de la première épreuve. «*Pour moi, c'est une victoire, ma victoire à moi*, a dit Turgeon, qui a raté le podium par un centième de seconde. *Ça veut dire beaucoup pour moi d'avoir pu skier comme je l'ai fait sans me laisser affecter par la chute. Hier, j'ai été malchanceuse. Ce n'est pas un manque technique qui m'a fait chuter, j'ai les outils pour me débrouiller avec les hauts et les bas de la vie d'une descendue.*»

Ce fut une bonne journée également pour Anne-Marie Lefrançois de Charlesbourg. Sa 12^e place lui a permis d'obtenir son laissez-passer pour Salt Lake City. «*Quand j'ai vu cette 12^e place au tableau, le déclic s'est fait dans ma tête. J'ai tout de suite pensé aux jeux*

olympiques», a dit Lefrançois, qui avait terminé 17^e la veille. *Pour moi, c'est un grand jour.*»

Kostner, championne de descente de la Coupe du Monde la saison dernière, a présenté un chrono d'une minute, 38,13 secondes. La Suisse Sylviane Berthod a pris la deuxième place en 1:38,19, alors que l'Autrichienne Michaela Dorfmeister a terminé troisième en 1:38,35.

Turgeon a été chronométrée en 1:38,36 alors que Lefrançois a fait 1:39,13.

Turgeon s'était blessée à l'épaule gauche et au genou droit jeudi. Mais c'est pour sa confiance qu'on craignait le pire. «*J'y ai pensé, j'en ai parlé, j'ai regardé le vidéo*, a dit la skieuse de Québec au sujet de sa chute. *C'est important de faire face à la musique. Il ne faut pas se dérober. Dans le portillon de départ aujourd'hui, c'est comme si ce n'était jamais arrivé. J'avais tout oublié.*»

Sara-Maude Boucher, de St-Denis de Brampton, a pris le départ avec le dossard 53 et a terminé 28^e en 1:39,71, alors que Geneviève Simard, de Val-Morin, a terminé 46^e en 1:41,11.

EN BREF

Patinage: Bélanger signe deux victoires

(PC) — Jean-René Bélanger, de Sherbrooke, a signé deux victoires, vendredi, lors de la première journée du Championnat canadien de patinage de vitesse sur longue piste, à Calgary. Bélanger a atteint le stan-

dard olympique au 1000 mètres, grâce à un temps de 1:09,95 minute. Le patineur sherbrookoïse a également devancé tous ses rivaux au 500 mètres, en vertu d'un chrono de 35,86 secondes. «*Peu de patineurs au Canada peuvent négocier le 1000 mètres sous la barre de 1:10. C'est probablement dans cette épreuve que j'ai les meilleures chances de me tailler un poste au sein de l'équipe olympique*», a affirmé Bélanger.

Finale de la coupe Davis

La France et l'Australie sont à égalité

ASSOCIATED PRESS

Melbourne — Si l'on se fie aux statistiques récentes sur les finales de la coupe Davis, on devrait savoir aujourd'hui qui, de la France ou de l'Australie, remportera cette 89^e réplique du Saladier d'argent de Dwight Davis.

En effet, depuis 1978, la formation ayant remporté l'épreuve du double a ensuite remporté le trophée, et les finalistes de la coupe Davis de tennis 2001 ont terminé hier cette première journée à égalité, un point partout.

Il y a d'abord eu la victoire inattendue, et en fin de compte assez brillante, de Nicolas Escudé sur Lleyton Hewitt, 4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4, en trois heures 24 minutes. Mais après cette entame prometteuse, les petit contingent de 150 Français, un peu perdu parmi les 15 021 spectateurs de la Rod Laver Arena de Melbourne, paraît déchanté avec l'échec patent de Sébastien Grosjean, dominé par un Pat Rafter des grands jours sur le score de 6-3, 7-6 (6), 7-5.

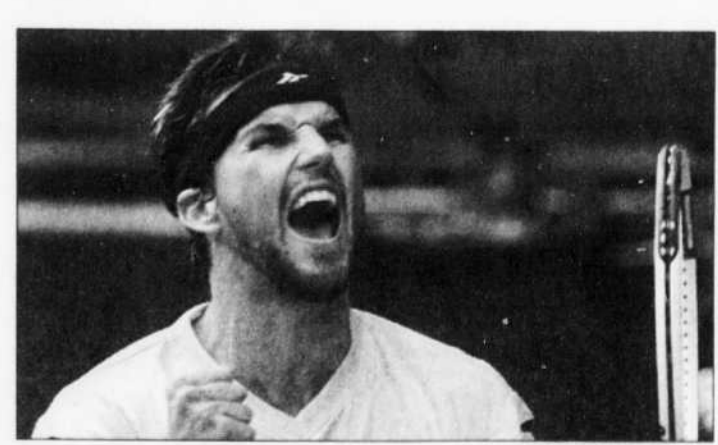
Malgré le revers de Grosjean, récent finaliste de la Masters Cup, la journée a apporté une grosse

satisfaction au capitaine Guy Forget avec cette confirmation de posséder en Escudé un joueur qui pourrait devenir une pointeure de la coupe. Le Palois de 25 ans reste sur une série de sept victoires en autant de simples dans cette compétition et a démontré dans l'autorité de sa conclusion, hier, et le sang-froid avec lequel il a repoussé pas moins de 15 balles de bris tout au long du match, un vrai esprit de coupe.

«*Je sais que Nicolas avait déjà surpris en battant Hewitt à Wimbledon, mais jamais je ne me serais attendu à le voir renouveler son exploit de façon aussi étonnante aujourd'hui*, a déclaré un Forget visiblement ravi. *Surtout qu'il n'a gagné qu'un seul match [en coupe Davis] depuis l'US Open. Aujourd'hui, il a fait le match dont j'avais rêvé pour lui.*»

Agressif

Escudé était tout aussi heureux d'avoir suivi à la lettre la consigne de mettre Hewitt constamment sous pression en accroissant notamment la vitesse de ses propres deuxièmes balles, tactique qui, pour lui, était la clef du match. Il a aussi su agresser Hewitt, deux



L'Australien Patrick Rafter après sa victoire contre Sébastien Grosjean, qu'il a battu en trois sets de 6-3, 7-6 et 7-5.

fois vainqueur sur gazon cette saison au Queen's et à s'Hertogenbosch, sur son engagement à lui.

Il lui reste à apprendre, pour sa carrière en dehors de ce cadre particulier, à jouer avec un même engagement et la même constance: «*Sur le circuit, j'ai la concentration qui flanche, alors qu'en coupe, il y a le capitaine qui m'empêche de le faire*, a déclaré Escudé. *Il m'a*

rappelé ce qu'il faut faire pour gérer les moments cruciaux, bien respirer, prendre mon temps, ne pas me précipiter. Mais c'est vrai que ça a été une "super-perf" aujourd'hui.»

Pour Grosjean, le scénario a été tout autre. Il a été dominé physiquement par un Rafter paraissant remplir le central, un Rafter bondissant, inspiré, poussé par une foule qui voit en lui son

fil préféré. On croyait revoir, le style et la surface ayant changé mais pas les trois sets assez secs de l'échec, l'anéantissement de Grosjean par Mark Philippoussis à Nice lors de la finale de 1999. Le Français a repoussé la comparaison («*J'ai beaucoup progressé depuis lors*») mais l'impression a persisté d'un garçon diminué par le poids de l'enjeu. Forget a essayé d'arrondir quelques angles, mais sa déception était patente: «*Quand Rafter sert ainsi, il pousse son adversaire dans ses derniers retranchements, et tout devient très difficile*, a-t-il dit. *Mais Sébastien peut mieux jouer et être plus efficace au service qu'aujourd'hui.*»

Reste que si les statistiques de la coupe ne mentent pas, on connaîtra le pays vainqueur sans avoir à se référer aux deux simples restants, sitôt le double achevé aujourd'hui.

Le double ne reste pas un bon souvenir pour les Français. Lors de la finale de Nice en 1999 face à ces mêmes Australiens, Santoro et Olivier Delaitre s'étaient inclinés après avoir gâché une balle de deux sets à zéro face au duo Todd Woodbridge-Mark Woodforde.

Blessure au genou

Joé Juneau devra s'absenter de deux à trois semaines

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a été relativement épargné par les blessures si l'on fait exception de Jeff Hackett, qui se remet d'une luxation de l'épaule gauche, et de Saku Koivu, qui combat un cancer du tissu lymphoïde. Le Tricolore sera maintenant privé de Joé Juneau, qui devra s'absenter de deux à trois semaines en raison d'une entorse au genou gauche.

Le vétéran joueur de centre s'est blessé jeudi à Uniondale alors qu'il fonçait au filet des Islanders de New York. Durant son absence, Chad Kilger le remplacera au centre de Jan Bulis et d'Andreas Dackell dans le troisième trio.

De grands patins

L'absence de Juneau risque d'être ressentie puisque le Canadien devra livrer 12 matchs en 22 jours d'ici Noël. À l'exception de José Théodore, Juneau a été le meilleur joueur du Canadien cette saison. Il excelle dans les deux sens de la patinoire et sa présence a un effet stabilisateur sur l'ensemble de l'équipe. En 21 matchs, le patineur de Pont-Rouge a marqué un but et récolté six passes tout en présentant un dossier de moins de 2. Kilger aura assurément de grands patins à chauffer.

«*Il va devoir remplir un rôle plus qu'important*, a commenté Michel Therrien. *Heureusement, Kilger a retrouvé son aplomb de l'an passé. Je suis certain qu'il pourra assumer la relève, d'autant plus qu'il sera bien entouré par Bulis et Dackell. Pour moi, il s'agit d'un rôle de premier plan*», a ajouté l'entraîneur, qui opposera le trio de Kilger à celui d'Eric Lindros alors que les Rangers de New York seront les hôtes du Canadien, ce soir, au Centre Molson.

Kilger, qui est âgé de 25 ans, se dit prêt à relever le défi. Il joue mieux depuis quelques matchs et sa performance contre les Islanders est finalement plutôt rassurante. «*J'ai dû affronter [Alexei] Yashin et notre trio s'est bien débrouillé*, a-t-il noté. *J'ai mal entrepris la saison, c'est vrai. J'en ai ar-*

raché lors des 20 premiers matchs. Mais les choses se sont replacées depuis deux ou trois semaines. Je patine mieux, j'écoule les punitions et mon temps de glace augmente.»

Kilger reconnaît qu'il ne sera pas facile de remplacer Juneau. Aussi compte-t-il sur ses compagnons de trio pour neutraliser l'adversaire. «*Lindros a du talent et il est fort. [Theoren] Fleury et [Mike] York sont aussi très habiles autour du filet. Mais ce n'est pas l'affaire d'un seul joueur. Pour les neutraliser, il faudra un effort des cinq joueurs sur la glace.*»

Hackett à l'entraînement

Jeff Hackett a pu affronter les firs de ses coéquipiers pour la première fois depuis le 20 octobre dernier. Le vétéran gard

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

NOTMAN

Un signe
intéressant

SUITE DE LA PAGE 1

site confirme la nécessité d'une solution de restauration qui prend mieux en compte les caractéristiques de la maison et de son environnement», a-t-elle ajouté.

Selon les plans dressés par l'architecte Michel-Ange Panzini pour le promoteur Pietrantonio, l'ancienne résidence du célèbre photographe William Notman, bâtie en 1844 et sise rue Sherbrooke Ouest (coin Clark et Milton), devait être transformée en bar-restaurant. L'érection d'un hôtel de sept étages à l'arrière de la maison exigeait notamment la démolition de l'ancien hôpital St. Margaret's Home for the Incurable, datant de 1894, ainsi que l'abattage d'arbres centenaires.

En raison de la pression croissante des contestations contre le projet hôtelier de M. Panzini, la Commission des biens culturels du Québec a exceptionnellement tenu en juin dernier des audiences publiques. Lesquelles furent le théâtre de vifs exposés, notamment de la part d'Héritage Montréal, de Phyllis Lambert, fondatrice du Centre canadien d'architecture, de Daniel Langlois, le mécène des nouveaux médias, du cinéaste François Girard (ces deux derniers vivant à proximité de la célèbre maison), de même que du Groupe de défense de la maison Notman, qui ont tous décrié et condamné le projet proposé par la firme Pietrantonio.

La décision de la ministre Lemieux a bien sûr réjoui ces nombreux opposants, tandis que l'architecte Panzini reste coi, n'ayant pas rappelé *Le Devoir*.

«Nous sommes très, très heureux», dit James Dormeyer, membre du Groupe de défense de la maison Notman. «Cette décision ouvre la voie à une utilisation future de cet espace comme centre national de la photographie. Nous sommes fiers de cette ministre de la Culture qui a osé faire ce geste.»

François Girard a également salué l'intervention ministérielle. «Le signe qu'envoie le ministère est intéressant, d'autant plus qu'une telle initiative ne s'est pas vue souvent, a-t-il indiqué. [Ce signe] témoigne d'une véritable volonté de «soigner» ce genre de problème. C'est encourageant non seulement pour notre quartier, mais pour d'autres lieux à Montréal ou ailleurs.»

Le cinéaste a aussi tenu à souligner que «la mobilisation des habitants du quartier a vraiment été exemplaire» et qu'elle a sûrement contribué à la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel. «C'est avec un sens de la communauté comme celui-là que l'on règle ces problèmes, insiste-t-il en encourageant les autres citoyens à se mobiliser afin de freiner «le développement sauvage qui a détruit Montréal.»

Maintenant que les plans de la firme Pietrantonio ont été contrés, «le problème demeure toutefois entier, souligne l'architecte Michèle Picard, car la maison Notman reste inoccupée et risque ainsi de déperir.»

«Nous sommes pour que la maison soit restaurée, précise François Girard, mais dans le respect de sa valeur patrimoniale et de son environnement. Nous soutiendrons les projets qui respecteront ces qualités-là. L'idéal serait bien sûr de donner une vocation culturelle à cette maison.»

Un projet qui collerait avec l'âme de la maison est dans l'air. Depuis près de dix ans, le photographe Robert Hébert caresse en effet l'idée d'un centre de la photographie. «Moins coûteux qu'un musée, qui nécessiterait de profondes transformations pour aménager des galeries d'exposition, un centre de la photographie pourrait à la fois consacrer quelques salles à des expositions tandis que les autres seraient réservées aux archives et à des activités de recherche», précise M. Hébert, qui depuis 1974 a rassemblé une impressionnante collection de documents sur cet art. De plus, un tel centre serait unique au Canada.»

Espérons que des architectes novateurs seront inspirés par cette suggestion qui se rapprocherait tout à fait de la valeur symbolique du lieu.

Rectificatif

L'auteur du texte intitulé «Évitons un second désastre olympique!», publié hier dans la page Idées du *Devoir*, était le médecin Denis Lazure et non Denise Lazure tel qu'indiqué dans nos pages. Nos excuses pour cette erreur.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction
Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel.

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Contrat de vente 40012291 Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le «cinquième Beatle»
se souvient

Coleshill, Angleterre (Reuters) — Selon George Martin, le producteur artistique des Beatles, George Harrison devait se battre bec et ongles lorsqu'il tentait d'imposer ses compositions à John Lennon et Paul McCartney.

C'est d'ailleurs à contrecœur que les deux mentors du groupe ont inclus quelques-unes de ses œuvres au milieu de leur propres compositions, ajoute celui qu'on a surnommé le cinquième Beatle en raison de sa profonde implication dans les choix musicaux du groupe.

«George était le plus jeune du groupe. Il était le même qui suivait les autres partout», explique Martin dans un entretien accordé à Reuters TV après la mort du guitariste des Fab Four. «J'imagine qu'avec des talents tels que John et Paul, qui sont probablement les plus grands «songwriters» du XX^e siècle, la concurrence était sévère.»

«John et Paul collaboraient et rivalisaient tous les deux. George devait se débrouiller tout seul. Il travaillait de son côté. Il faisait preuve d'une grande application et de détermination. Il ciselait sa musique méticuleusement, remettant chaque détail plusieurs fois sur le métier», raconte-t-il.

Peu à peu, ce travail a fait de lui un grand compo-

seur, comme l'atteste *Something*, morceau inspiré par sa femme Patti Boyd, que Martin considère comme la meilleure chanson d'amour jamais écrite.

Selon lui, Harrison ne recherchait pas la célébrité. «C'était quelqu'un de très attaché à la spiritualité», se souvient-il.

«Il était fermement convaincu que l'âme est la chose la plus importante. Il disait souvent: «Pourquoi sommes-nous ici? Nous devons le découvrir, nous devons nous découvrir nous-mêmes.»

Martin raconte qu'Harrison lui a rendu visite il y a cinq ans, alors que le producteur se remettait d'une série d'opérations, pour lui offrir une statuette représentant le dieu-éléphant Ganesha.

«Il me l'a donné en disant: «Garde-le auprès de toi et il veillera sur toi.» De fait, il est resté à mes côtés et a pris soin de moi, mais j'aime à penser qu'il prend également soin de George à présent.»

La musique était certes essentielle dans sa vie, mais il cultivait également son jardin avec passion, rappelle Martin. «Il était extrêmement créatif [...]. C'était presque aussi important à ses yeux que la musique», ajoute-t-il. «C'est terrible qu'il nous ait quittés, mais j'aime imaginer qu'il est parti pour un endroit meilleur. Je pense qu'il sera très bien là-bas.»



ARCHIVES LE DEVOIR

HARRISON

SUITE DE LA PAGE 1

point de la jouer en spectacle.

Des chansons par centaines. Du rock'n'roll comme il en joua à Liverpool puis à Hambourg avec Paul McCartney et John Lennon, ses aînés. Il n'avait pas encore 15 ans lorsque John daigna l'accepter au sein du groupe: après tout, George savait jouer *Raunchy* de Bill Justis au complet. C'était un appliqué, George. Pas un surdoué comme Paul ou un génie fulgurant comme John. Plutôt un travaillant.

Des chansons par centaines, qui me reviennent maintenant en tête et au cœur comme un raz-de-marée. *Don't Bother Me*, sa toute première création (si l'on excepte *In Spite Of All The Danger*, démo de 1958). *I'm Happy Just To Dance With You*, offrande de Lennon et McCartney pour le film *A Hard Day's Night*. *Think For Yourself*, de l'album *Rubber Soul*, avec sa ligne de basse fuzzée. *If I Needed Someone*, avec sa guitare *jingle-jangle* comme celle de Roger McGuinn des Byrds dans la chanson *The Bells Of Rhymney*: l'inspiration était avouée.

George Harrison a toujours tout avoué. C'était un honnête homme. Trop honnête pour son bien. Quand on l'accusa, bien des années plus tard, d'avoir plagié l'air de *He's So Fine* pour *My Sweet Lord*, il avoua qu'il avait plutôt copié *Oh! Happy Day*. Il était honnête jusqu'à en être parfois sec et blessant: ainsi déclara-t-il un jour de 1974 que son nouveau bassiste d'alors jouait bien mieux que Paul. Il fallut longtemps à McCartney pour digérer cette vérité-là.

Des chansons par centaines. Ses meilleures, bien sûr. *Taxman*, *While My Guitar Gently Weeps*, *Something*, *Here Comes The Sun*, *All Things Must Pass*, *Give Me Love (Give Me Peace On Earth)*, *Beware Of Darkness*, *What Is Life*, mais aussi des tas d'autres, moins connues ou pas connues du tout, telle cette *Nowhere To Go*, parue seulement sur un *bootleg* intitulé *Beware Of ABKCO!*, tiré d'une bande d'essai de 1970. On y entend George chanter ses mots sur une mélodie d'une poignante tristesse: «I get tired of being *Beatle* Jeff / Talking to the deaf / Everytime somebody's getting stoned.» Entendez: George en avait jusque-là d'être Beatle de seconde zone, éternel cadet, jamais entendu par John ou Paul alors qu'il était devenu leur égal à la force du poignet.

Miné. Ce George-là, dès 1970, était rongé par en dedans, et s'il eut l'occasion d'enregistrer toutes ses chansons laissées pour compte par les Beatles, s'il montra la voie de l'empathie envers autrui en organisant en 1971 *The Concert For Bangla Desh*, s'il vécut

de belles années en famille avec sa seconde femme Olivia et son fils Dhani, s'il renoua avec «Beatle Paul» et «Beatle Ringo» le temps de mener à bien le projet rétrospectif *The Beatles Anthology* et de compléter deux disques de John Lennon (*Free As A Bird*, *Real Love*), c'est ce cancer qui l'emporta. Le cancer qui se manifesta en diverses tumeurs à travers le corps. Le cancer d'avoir été Beatle.

À l'entrée de son excentrique château en Angleterre, comme autant d'anticorps, des avertissements en dizaines de langues indiquaient aux importuns — les fans — de «foutre le camp». Cela n'empêcha pas un fan plus fêlé que la moyenne de sauter la clôture et de poignarder à plusieurs reprises son «Beatle George»: préféré: pas moyen de se protéger, pas plus pour Harrison dans son château-forteresse que pour Lennon dans les rues de New York.

Condanné jusque dans la mort à être «Beatle George» d'abord et George Harrison ensuite, il aura payé le prix exorbitant de l'amour éffréné de millions de personnes pour le simple crime d'avoir contribué à créer la meilleure musique pop du XX^e siècle.

Cette gloire-là, amusante durant 15 minutes, aura constitué l'enfer d'une vie, où les consolations auront surtout été d'ordre intime. George Harrison aimait jardiner. Il aimait l'humour absurde de la bande des Monty Python et demeura toujours proche de l'un d'eux, Eric Idle. Il aimait la guitare et les guitaristes, ses idoles d'adolescence Carl Perkins et Duane Eddy, son «frère de sang» Eric Clapton. Il aimait gratter son ukulélé. Il aimait John, Paul et Ringo comme on aime pour toujours des copains de tranchée avec lesquels on a connu la guerre, «the best and the worst of times». Il aimait Ravi Shankar, la musique et la spiritualité indiennes: *The Lord Loves The One Who Loves The Lord*, chantait-il.

J'ai très hâte d'entendre la nouvelle chanson qu'il a enregistré cet été avec Jools Holland, le pianiste atitré de la communauté rock britannique. Il y aura là-dessus sa si jolie voix haut perchée, son bel accent *scouse* si prononcé, son jeu de guitare slide si instantanément reconnaissable. Et il y aura en filigrane ce beau sourire plein de dents blanches qu'il avait et qui faisait craquer mon amie Louise. C'était son Beatle. C'était le mien aussi. En décembre 1974, le premier des milliers de spectacles d'un futur chroniqueur de variétés était le sien. J'étais dans les gris au Forum, à l'arrière de la scène, et j'avais pleuré quand George avait joué *While My Guitar Gently Weeps*. Pleurons doucement. Notre George n'est plus. Peut-être bien parce qu'il n'aurait jamais dû être *notre* George.

MÉNARD

SUITE DE LA PAGE 1

internationales ou la défense ou la sécurité nationales», et ce, afin d'assurer la sécurité de qui-conque ou de quoi que ce soit, de créer une zone de sécurité militaire. «Je vois très bien les abus qui pourraient être commis avec ce genre de pouvoirs», a dit M. Ménard.

«L'hypothèse de M. Ménard n'est pas impossible. Elle pourrait bien arriver», a dit au *Devoir* Mario Laframboise, député du Bloc québécois d'Argenteuil-Papineau-Mirabel et critique en matière de transports. «On pourrait même penser à la présence de l'armée la journée d'un référendum. Vous savez comment on peut traumatiser une population.»

Selon le projet de loi, ces zones de sécurité militaire, dont l'armée a la responsabilité d'en «interdire, limiter ou contrôler l'accès», sont créées pour protéger des établissements ou du matériel militaires mais aussi tout autre bien sous l'autorité du gouvernement du Canada. Elles peuvent servir à circonscrire toute autre chose, soit «les biens, lieux ou objets que les Forces canadiennes ont reçu instruction de protéger dans le but de remplir une tâche exigée par la loi.»

Mercredi dernier, les ministres de la Justice et de la Sécurité civile des provinces, réunis justement afin de discuter de la coordination de mesures antiterroristes, ont eu la surprise de voir atterrir sur leur table le projet de loi C-42. Une fonctionnaire du Conseil privé leur a expliqué que la loi aurait pu permettre la transformation du Vieux-Québec en une zone militarisée pendant le Sommet des Amériques. Sur simple décision du ministre de la Défense, Jeudi, à la Chambre des communes, le ministre de la Défense, Art Eggleton, a confirmé qu'une zone de sécurité militaire pourrait être créée, en vertu de cette loi, à Kanaskis, cette petite ville de l'Alberta où se tiendra la réunion du G8 l'été prochain.

Jeudi, le gouvernement Chrétien a accepté de scinder le projet de loi C-42. Les changements à la Loi canadienne sur l'aéronautique que réclament les États-Unis relativement à la divulgation des listes de passagers, notamment, feront l'objet d'un projet de loi distinct, le C-44, pour adoption avant l'ajournement des Fêtes. Les travaux parlementaires touchant au reste du projet de loi C-42 sont reportés au début de l'an prochain.

UNESCO

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis plusieurs mois, des groupes d'ici et d'ailleurs militent afin que l'UNESCO, dont le mandat consiste à promouvoir l'éducation, la science et la culture, travaille à la création d'un instrument international pour assurer la diversité culturelle, faisant ainsi contrepoids aux forces commerciales de la mondialisation. Koichiro Matsuura déclare donc ne pas être en position de superviser le dossier. Il entend surtout mobiliser l'opinion publique mondiale et les ressources financières internationales afin d'aider les industries culturelles en développement.

Rappelons que le secteur de l'audiovisuel cause particulièrement problème alors que les États-Unis envahissent la planète avec leurs films, ce à quoi l'Union européenne, le Canada et plusieurs pays veulent opposer des remparts protecteurs. L'ennui, c'est que les États-Unis ne sont plus membres de l'UNESCO depuis plusieurs années, ce qui restreint les échanges. Koichiro Matsuura affirme avoir communiqué avec Mike Moore, le président de l'OMC. Mais la question de la diversité culturelle se jouera de toute évidence sur le délicat terrain diplomatique, avec une participation de l'UNESCO qui reste à déterminer. L'agence internationale onusienne, créée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, manque d'argent, et son pouvoir d'action est limité.

L'agence faisait du moins adopter cet automne à Paris la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, qui établit une relation indéfectible entre cette diversité et les droits de l'homme. «Notre déclaration est composée de principes», a précisé le directeur général. Et les États-Unis s'y sont montrés plutôt favorables. Cela dit, s'il y avait une négociation libre avec les États-Unis, leur position en matière de libéralisation des échanges culturels ne serait pas modifiée...»

2002 a été proclamée année des Nations unies pour le patrimoine culturel. L'UNESCO en sera l'agence chef de file. Koichiro Matsuura se dit pourtant mécontent du fait que le patrimoine immatériel (littérature orale, chansons, coutumes, etc.) ne soit pas inclus. «En mai 2003, je vais préparer un avant-projet de convention du patrimoine immatériel», a-t-il déclaré.

L'UNESCO s'était penchée sur le sort des bouddhas géants de Baniyan, menacés par les talibans, en Afghanistan. En mars dernier, Koichiro Matsuura avait envoyé un émissaire là-bas, poussant également les représentants des pays musulmans à intervenir. En vain. Mais le directeur de l'UNESCO en a acquis la conviction qu'il faut promouvoir les dialogues au sein d'une même civilisation plutôt que d'arriver en étranger quelque part pour orienter la culture des autres.

Aujourd'hui, alors que l'Afghanistan en guerre est une pure ruine, l'UNESCO entend s'impliquer activement dans la reconstruction du pays sur le plan de l'enseignement, quand la paix sera au rendez-vous. «Le système éducatif a été complètement détruit. Les filles n'y avaient pas accès sous les talibans. Tout est à faire, et l'UNESCO possède beaucoup d'expertise dans le domaine», a précisé Koichiro Matsuura. Le Nigeria, ravagé par la dictature militaire, nous avait demandé de revoir totalement son système éducatif, et nous avons fait des recommandations en ce sens. L'UNESCO peut jouer le même rôle en Afghanistan, même si la tâche sera alors encore plus lourde. Au mois de janvier, je vais organiser un séminaire pour évaluer objectivement la situation.»

«Les événements du 11 septembre nous l'ont démontré: il faut faire avancer encore davantage le dialogue entre les civilisations et les cultures», a conclu Koichiro Matsuura. Souhaitons seulement que l'émergence d'une nouvelle conscience mondiale permette à l'UNESCO d'obtenir une plus grande marge de manœuvre (et des fonds) pour s'impliquer de façon vraiment active dans les défis de l'heure.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

CE SOIR: Souper au son du Trio Jazz Gutenberg

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com